

droit et liberté

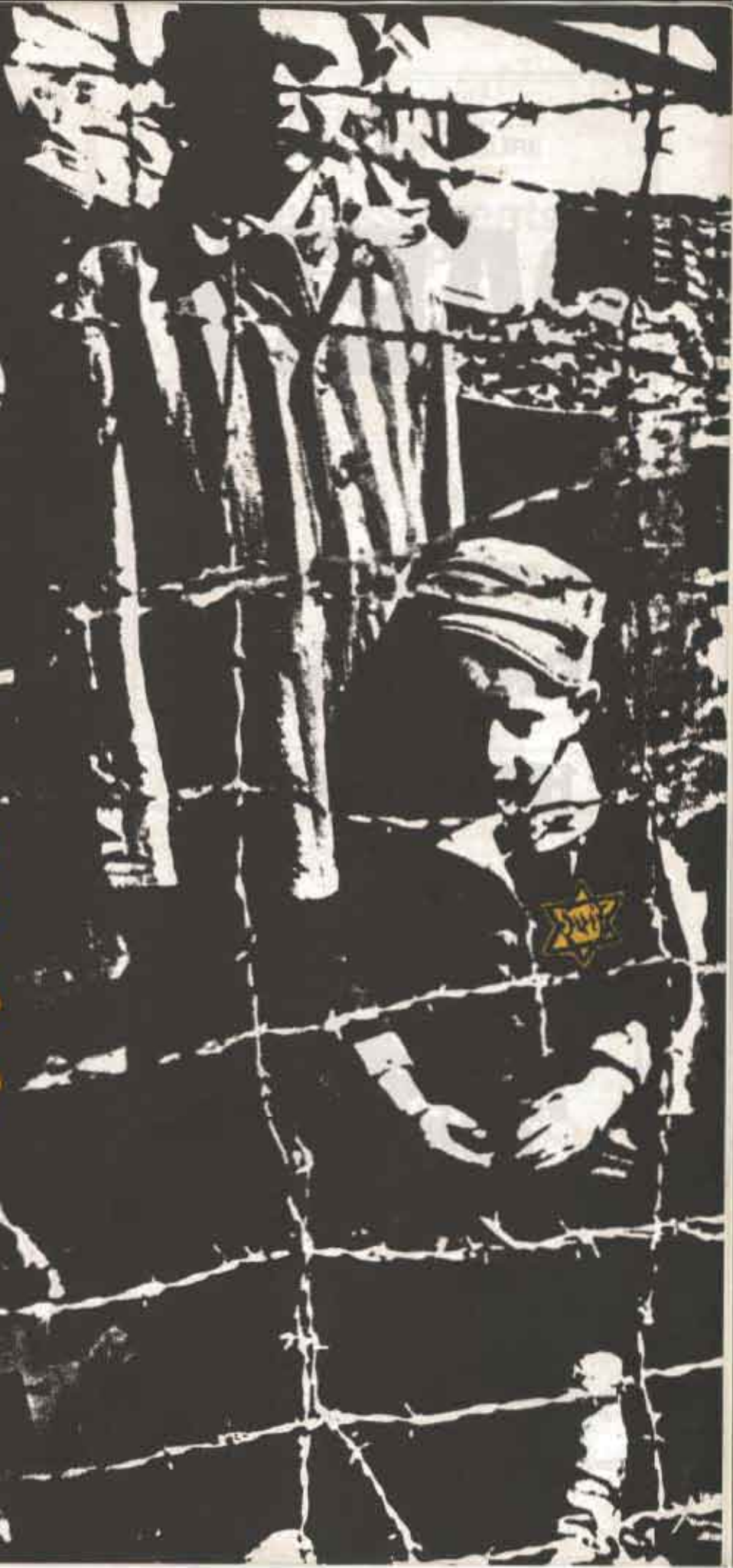
revue mensuelle
du mouvement contre le racisme
l'antisémitisme et pour la paix



5 francs • n° 352 • oct • 1976

les nostalgiques de l'étoile jaune

afrique australe:
le pouvoir
blême



DARTY

le seul spécialiste

Electroménager

Hi-Fi Télévision

qui ose vous signer le

**"CONTRAT DE
CONFIANCE"**

93-BONDY : 123 à 155, Av. Gallieni. Bus 147 D (A. Polissard).

50, rue des Francs-Bourgeois
75003 PARIS

SYN-REL

TISSUS - DOUBLURES

Tél. : 277.53.20



**BOUTONS
BOUCLES
FERMOIRS
GALONS**

Téléphone :
260.31.93

113, rue d'Aboukir PARIS



BETSY-SHOP

Créations

NOUVELLE VAGUE
DANS LA PEAU

101, RUE DE TURENNE, 75003 PARIS

☎ 272 62-14

LUI prêt à porter
masculin
mesures

11, rue Léon Gambetta - 59000 LILLE

Ouvert le Dimanche matin

Tél : 54.91.44

REMYREL

CRÉATIONS

6, rue des Filles du Calvaire
75003 PARIS

272.39.90

*gadgets - maroquinerie - sacs
exclusif pour chausseurs
gros - 1 2 gros import - export*

mazais' box

*dépositaire bagages avions et starflite
28, rue du temple paris 75002*

☎ 278-48-30



mico

diffusion de
créations françaises
et étrangères

**la mécanique des
bons canapé-lits**

13, rue Vauquelin
75005 PARIS

707.17.60
331.72.16

BONNETERIE · LAYETTES
CORSETS SUR MESURE

**Établissements
BERCEPAS**

Madame F. WAECHTER

2, rue du Grand Rabbin J. Bloch, 67 HAGUENAU

Fabrique de confection

ALTA

24-26 et 33-35, passage du Caire
75002 PARIS
Téléphone 236.09.89



Créations

CLARISSIA
prêt à porter

ROBES
ENSEMBLES

50 ter, Rue de Malte
75011 PARIS

Téléphone : 355.86-28

assez de haine !

Rapatriée d'Algérie avec mon père inspecteur des douanes et ma mère en juin 1963, et bien qu'handicapée physique ne touchant que 1 000 francs par mois, je tiens à participer au soutien de tous les musulmans qui sont venus en France se faire casser la figure en 1914 et 1945. La manière dont ils sont traités et logés à Blagnac, me révolte.

Je ne suis allée à l'école que 4 ans et demi en tout et j'ai peu d'instruction. Puisque je ne peux plus travailler mais que je sais tricoter et crocheter, je vais me mettre à leur disposition.

Il faut que la France nous dédommage du mal qu'elle nous a fait et qu'elle ne mette pas 130 ans pour nous comprendre. Assez de haine dans nos cœurs, qu'il n'y ait plus de guerre fratricide. Nous avons tous tant perdu !

Mlle Renée GALEA
31780 Blagnac

j'ai vu...

Je vous signale, dans la revue Télé-Poche, un roman-photo qui semble faire montre d'un certain racisme, en présentant de bons Européens, purs, honnêtes et innocents, victimes d'un odieux trafiquant de drogue (basané, épaisses moustaches) répondant au nom d'Abdal.

Autre fait : à la station Montparnasse, à 0 h 30, le 24-25 août, j'ai vu trois individus (blouson kaki, avec un insigne portant l'inscription : « Assermenté ») importuner un jeune Nord-Africain. Parce que, paraît-il, il n'avait pas payé, ils lui demandaient ses papiers. L'un d'eux déclara qu'ils n'étaient pas de la police. Je n'ai jamais pu savoir s'ils avaient ou non le droit d'appréhender les gens.

J. NEGONI
Paris-15^e

un degré dangereux

L'article de Théo Saint-Jean dans le numéro de juin de **Droit et liberté** n'a fait que me fortifier dans l'impression que j'ai à chaque retour en France, celle de constater que le racisme et la xénophobie atteignent dans notre pays un degré dangereux d'hystérie collective (soigneusement exploité par le gouvernement, d'ailleurs, mais ceci est un autre problème).

J'ignorais par contre, faute de lire Minute et ses semblables, que certains journaux excitaient aussi ouvertement les sentiments de la population.

J'ai été satisfait de voir que le M.R.A.P. poursuivait en justice les auteurs d'incitations au racisme et les journaux qui les publient. Je souhaite que le M.R.A.P. ait les moyens de poursuivre cette action. Je serais heureux si ma modeste contribution pouvait aider le Mouvement dans les poursuites judiciaires engagées ou à engager à l'encontre d'auteurs d'écrits racistes.

Il y a en effet des choses que l'on ne doit pas laisser dire.

Dr Jean-Pierre DEDET
Sidi Ferruch (Algérie)

oncle jacob

Votre revue? Une bouffée d'humanité! Bravo et merci. Pour que l'utopie devienne réalité, voici ma contribution financière.

A toutes fins utiles, je vous signale l'excellent travail du Théâtre Populaire de Lorraine qui avec sa pièce « Histoires de l'oncle Jacob » ne peut vous (nous) laisser indifférents et mérite une audience nationale. Bien cordialement.

M. O. JUNG
54700 Pont-à-Mousson

coup-bas

Je tiens à vous signaler que des inscriptions ont été faites à la peinture au pistolet sur la porte de ma cave, dans l'ensemble où je réside, suivant le schéma ci-après :

Je ne peux déterminer à quelle date exacte cela s'est produit, n'étant pas descendu depuis 3 à 4 mois dans ma cave. Il est, par ailleurs, obligatoire de posséder une clé principale pour l'accès aux caves.

Je vous serais obligé de bien vouloir me signaler si ce genre de problème s'est déjà produit dans ce quartier, et quelle attitude dois-je adopter?

B.T.
92100 Boulogne

N.D.L.R.

Plusieurs cas nous ont été signalés, récemment, d'inscriptions antisémites dans des immeubles, à Paris. Nous pensons que ceux contre qui elles sont dirigées doivent porter plainte immédiatement et alerter le M.R.A.P. Notre consultation juridique reçoit, rappelons-le, le mercredi de 18 à 20 heures et le samedi de 10 à 12 heures.

au sommaire

- l'événement ■
ni haine, ni faiblesse p.7
les nostalgiques de l'étoile jaune p.8
- sur le vif ■
l'Afrique australe p.10
- point chaud ■
le pouvoir blême p.12
- dossier ■ éducation à la fraternité ■
où commence le racisme? p.19
- vos droits, vos libertés ■
en cas d'expulsion p.25
- action ■
du débat aux actes p.28
- et nos rubriques habituelles...

la couverture est de Jean-Yves Treiber

paris-prétoria

Voici la lettre que j'adresse ce jour au directeur de France-Inter :

Je paie ma redevance, j'écoute votre poste. Je suis parfois tenté de vous écrire, mais ne le fais point. Ce matin, pourtant, je me décide, après avoir subi le commentaire fait à 7 h 30 sur la vente d'une centrale nucléaire à l'Afrique du Sud. Je conçois que le métier de journaliste à la radio soit difficile, en France, en 1976. Mais on peut, me semble-t-il, rester dans les bornes de la décence. Je ne crois pas que cela ait été le cas, et je tiens à le dire. A l'exception de quelques phrases plaquées en conclusion pour donner l'illusion de l'objectivité, c'est à l'apologie dithyrambique de la décision gouvernementale qu'était consacré ledit commentaire. Toutes les justifications étaient avancées, y compris les plus démagogiques (avoir arraché le marché donnera du travail aux chômeurs). Rien, bien sûr, n'était dit des motivations réelles du gouvernement, rien

d'essentiel des desseins de l'Afrique du Sud. Ce n'était pas de l'information, même orientée, mais la « couverture », habile sans doute, de ce que je ne suis pas le seul à considérer comme une infamie politique de première grandeur.

B. TOULAS
94400 Vitry

deux crimes

Il y a quelque temps, un meurtre atroce a été commis à Roubaix : une fillette a été violée, puis étranglée et jetée par la fenêtre du 3^e étage. Le meurtrier était ivre. C'est un homme qui avait chassé de chez lui sa femme et ses trois enfants.

Cette information n'est passée que dans les journaux locaux, et à la télévision régionale. Pourquoi tant de discrétion sur un tel crime, alors que, peu après la France entière était en émoi lors du meurtre, tout aussi répugnant, du petit Philippe, à Troyes.

On ne peut s'empêcher de penser que le racisme joue un rôle dans les réactions de la presse et de l'opinion : la fillette sauvagement assassinée à Roubaix, Nora Medhani, était algérienne, et son bourreau français. Imaginons ce qui se serait passé si les nationalités avaient été inversées!

Ne peut-on pas éprouver la même émotion devant un même crime, quelles que soient les origines de la victime et du coupable? J'espère que vous dénoncerez cette injustice.

Geneviève de BEAUCORPS
59200 Tourcoing

droit et liberté mensuel

120, rue saint-denis, 75002 PARIS
téléphone 231.09.57 - c.c.p. 6070-98 PARIS

directeur de la publication albert lévy
rédaction jean-louis sagot-duvauroux
maquette lucky thiphaine
publicité au siège du journal

ABONNEMENTS
● UN AN : 50 FRANCS ● SOUTIEN : 100 FRANCS
ANTILLES, RÉUNION, MAGHREB, AFRIQUE FRANCOPHONE,
LAOS, CAMBODGE, NOUVELLE-CALÉDONIE : 55 FRANCS
AUTRES PAYS : 75 F - CHANGEMENT D'ADRESSE : 2 F

pièges

La réprobation du racisme pèse aujourd'hui d'un tel poids dans les consciences et dans la vie nationale qu'on voit se multiplier les tentatives pour en réduire la portée, pour dévoyer la lutte antiraciste. Ces manœuvres en recul sont de bons signes.

D'abord le camouflage. Après le génocide des populations juives d'Europe, à l'heure de la décolonisation et de la révolte contre l'apartheid, les racistes ne peuvent guère se montrer à visage découvert. Ils doivent biaiser, se justifier laborieusement. S'adapter aussi : le plus souvent, ils parlent de vrais problèmes, avec des faits et des chiffres, sans haine apparente en faisant appel au « bon sens ». Il faut parfois beaucoup de clairvoyance et une bonne information pour démasquer leurs tricheries, pour reconnaître les pièges qu'ils tendent à travers les innombrables difficultés de la vie quotidienne. D'autant plus qu'ils développent leur démarche d'un brouillard tranquillicisant : « Je ne suis pas raciste, mais... »

Certes, des groupes nazis et leurs publications annoncent carrément la couleur. Ils représentent un réel danger, et il faut donc les combattre, exiger des pouvoirs publics leur mise hors d'état de nuire. Mais ce serait tomber dans un autre piège, et de taille, que de les isoler du contexte, et de fonder l'action antiraciste sur une « chasse aux nazis » vengeresse plus ou moins tournée vers le passé. Ceux qui portent la responsabilité du racisme présent et qui le fomentent par des moyens plus subtils, sont toujours prêts à se dédouaner en condamnant, la main sur le cœur, les héritiers directs d'Hitler et leurs provocations grossières : l'essentiel, pour eux, étant d'apparaître antiracistes pour avoir prise sur les esprits désarmés.

L'un des moyens les plus fréquemment employés pour tromper autrui (ou se tromper soi-même) est l'antiracisme sélectif : on prétend défendre certaines victimes du racisme, tout en manifestant de l'hostilité envers d'autres. Se poser, par exemple, en soutien des juifs et propager, en même temps, la haine anti-arabe n'est pas plus acceptable que l'attitude inverse. La situation au Proche-Orient reste génératrice - de part et d'autre - des confusions les plus profondes, des invectives les plus outrées. L'antiracisme ne saurait consister à les encourager, mais, au contraire, à favoriser la compréhension des droits et des aspirations de tous, surtout quand le conflit politique déborde sur le terrain ethnique ou religieux. On ne peut combattre un racisme sans les combattre tous...

Il n'est pas étonnant que les passions politiques jouent un grand rôle dans les déviations de la lutte antiraciste. Pour certains, la condamnation d'un parti, d'un gouvernement, d'un régime vient d'abord, et ensuite l'accusation de racisme pour les déconsidérer le plus possible. On insistera plus ou moins sur des méfaits réels, on les grossira ou les amenuisera selon que les coupables sont des amis ou des adversaires politiques. Ainsi naissent maintes diversions tendant, par exemple, à faire oublier les crimes de l'apartheid ou ignorer la gravité du racisme dans notre propre pays.

On n'en finirait pas d'énumérer les obstacles qui surgissent sur notre route. De bonnes âmes vont répétant que le racisme existera toujours, quoi qu'on fasse : on imagine aisément la satisfaction de ceux qui l'entretiennent - parce qu'ils en tirent profit - lorsqu'ils entendent proclamer que « nous sommes tous coupables! ». Ici, l'on se refuse à voir les implications politiques de la question, ce qui est une autre façon d'éviter les responsabilités. Là, on incite les victimes à se terrer, à regarder ailleurs, ou l'on tente de discréditer à leurs yeux ceux qui combattent effectivement le racisme. Dire, par exemple aux immigrés que « les Français » sont racistes, et dire aux Français que « les immigrés » les menacent, ce sont en quelque sorte les deux mâchoires d'un même piège ayant pour but de détourner les uns et les autres d'une défense unie de leurs intérêts communs...

Nous ne pouvons progresser qu'en démasquant ces erreurs ou ces attaques. Agissons sans relâche, et ne laissons passer aucune occasion d'apporter la clarté!

Albert LEVY

Toute votre vie vous vous souviendrez
du mariage de vos rêves...

PRONUPTIA
DE PARIS



Tout pour les mariés, le cortège et les invités.

300 modèles de 249 F à 2500 F.

MAGASIN PRINCIPAL :

18, rue du Faubourg-Montmartre - 75009 PARIS - Tél: 770.23.79

A PARIS, dans la région parisienne
et les principales villes de France et de l'étranger.

Catalogue couleur 88 pages contre 4 F en timbres.

**MARED
ARIS**

MANTEAUX - TAILLEURS - ROBES
MAISON DE COUTURE 107, RUE REAUMUR, 75002 PARIS
EN GROS Téléphone 231.13.10 +

**ROMY
JUNIOR**

257, rue Léon Gambetta, 59000 LILLE
Téléphone 54.84.36



prévenir
vaut
mieux
que
guérir



**IMPORT-EXPORT
PARIS NEW-YORK**

SPÉCIALISTE DU VÉRITABLE
VÊTEMENT AMÉRICAIN
JEANS - T. SHIRTS - SWEAT - SHIRTS
VESTES TRAPPEURS - BLOUSONS

27, RUE DE TURENNE, 75004 PARIS

TÉL : 622.41.03 - TÉLEX : 640 392 F

claudesylger
robes

116, RUE REAUMUR, 75002 PARIS

TÉL. : 233.58.14 +

SARL au capital de 100.000 Francs

ekersz
FRERES

CRÉATIONS EXCLUSIVES

Prêt à

Porter

Féminin

97, rue d'Aboukir, 75002 PARIS

☎ 236.36-59

■ l'événement ■



ni haine, ni faiblesse

Le 19 janvier 1942, à Rouen, en compagnie d'un autre partisan, communiste comme lui, Valentin Feldmann lançait un pavé dans une vitrine où s'étaient, complaisamment, des photographies de soldats allemands occupant la France. Le 5 février, à Deville, les armes à la main, il dirigeait le sabotage d'une usine. Deux actions à son actif, parmi bien d'autres. Quelques jours plus tard, dénoncé, trahi, il était arrêté par un policier « français ».

Valentin Feldmann, professeur de philosophie, a été fusillé le 29 juillet 1942.

Pourquoi évoquer justement aujourd'hui son combat et son sacrifice ? Est-ce parce que Feldmann était mon ami ? Parce que nous avons milité côte à côte — l'un aux Etudiants communistes, l'autre aux Etudiants socialistes —, au temps de l'unité d'action puis du Front Populaire ? Non, car Feldmann n'est pas, hélas, de tous les camarades de ma jeunesse, le seul à être tombé sous les balles d'un peloton d'exécution... C'est, bien plutôt, parce qu'il fut le seul à lancer, avant de mourir, cette invective admirable : « *Imbéciles ! C'est pour vous que je meurs !...* »

Par-delà ces hommes qui déjà visaient son cœur, Feldmann n'avait voulu voir que le peuple allemand.

Si la dernière leçon de ce philosophe doit être méditée, c'est parce qu'elle peut nous prémunir contre le plus bas des sentiments : la haine aveugle, globale, stupide. Une haine qui, s'appliquant indistinctement à tous les Allemands — ou même simplement à tous les descendants de ceux ou celles, innombrables, qui, en Allemagne, sans résister, sans lutter, ont subi, supporté, soutenu Adolf Hitler — ferait de nous de nouveaux racistes et nous ravalerait au même rang que les brutes nazies que nous combattons et que Feldmann combattait comme nous.

Jamais, peut-être, cet exemple n'a été aussi nécessaire qu'aujourd'hui, car jamais, depuis la défaite du III^e Reich entraînant celle de tous les hommes qui l'avaient aidé et servi, de Quisling à Degrelle, de Laval à Pétain, la menace d'un renouveau de l'idéologie nationale-socialiste et la volonté de revanche des vaincus de 1945 ne se sont manifestées aussi clairement que depuis quelques années ou quelques mois.

Indécent rassemblement de ces anciens S.S. qui prétendent glorifier — en lui élevant un monument... à Dachau ! —, l'un des leurs, le criminel de guerre Joachim Peiper, responsable de l'amicale des anciens S.S. de Bade Wurtemberg. Et qui, en attendant, le « vengent » à coups de dynamite ou en saccageant des bureaux. Peiper dont nul ne saura probablement jamais s'il a été carbonisé dans l'incendie de sa maison ou s'il coule, sous d'autres cieux, et avec un autre visage, des jours paisibles.

Scandaleuse chasse aux sorcières de ceux qui, en Allemagne Fédérale, prétendent imposer des « restrictions professionnelles » qui ne frappent que les enfants des antinazis.

C'est, hélas, le moment que choisit le Président de la République Française pour avancer d'un pas, à Douaumont, en direction des attardés du pétainisme, et tendre la main vers leurs bulletins de vote, après avoir décidé seul, contre la volonté du plus grand nombre, d'effacer de notre calendrier l'anniversaire de la victoire des peuples libres sur l'hitlérisme. Le moment, aussi, que choisissent des éditeurs pour offrir au public des versions expurgées — donc rassurantes — des œuvres de Rebatet ou de Céline. Le moment, enfin, où les plus grands journaux parisiens changent de main, au mépris de la loi républicaine, et passent, avec la complicité intéressée du pouvoir sous le contrôle d'un autre vaincu de 1945.

Devant cette nouvelle et angoissante montée des périls, la grande leçon que nous ont donnée, au prix de leurs vies, tous les Valentin Feldmann de notre jeunesse nous est, plus que jamais nécessaire : impitoyables et vigilants, prêts à prendre les armes pour défendre la liberté, la dignité de l'homme et ses droits essentiels, mais refusant de répondre à la haine par la haine.

Aujourd'hui comme hier, face à tous ceux qui, en Allemagne comme en France, seraient prêts à subir, supporter ou soutenir sans résistance ni lutte, les successeurs de Hitler et les émules de Pétain, il nous appartient de nous battre. Opposons à leurs entreprises le front uni de notre détermination — et ne craignons pas de leur crier, avant qu'il ne soit trop tard : « *Imbéciles ! C'est pour vous que Feldmann est mort* »...

Henri NOGUERES

Président de la Ligue des Droits de l'Homme

les nostalgiques de l'étoile jaune

Rarement, les groupes néo-nazis n'avaient déployé avec une telle impudence leurs nostalgies nauséabondes et criminelles, rarement on avait vu tant de frénésie chez les sycophantes de la solution finale et autres amoureux de l'ordre botté : 18 réunions d'anciens SS et d'hitlériens déclarés en R.F.A. pour le seul mois de septembre, un congrès nazi à la Nouvelle-Orléans aux Etats-Unis. Le M.R.A.P. peut néanmoins s'honorer d'avoir fait interdire par le Préfet de la Loire la manifestation nazie organisée le 26 octobre sous le prétexte de rendre hommage à l'ancien aumônier de la L.V.F. de la division de SS français « Charlemagne », Mgr Mayol de Lupé. C'est en effet sur une information donnée par le Mouvement, que le conseil général de la Loire, a été saisi de l'affaire et que plusieurs organisations de résistants et de déportés ont fait entendre leur protestation.

Pendant ce temps, le groupe « Joachim Peiper »; auteur de l'agression contre le siège national du M.R.A.P. continue à se manifester : saccage des éditions E.F.R., lettre de menaces adressées au M.R.A.P., comme si ne suffisaient pas les déprédations considérables dont le Mouvement a été victime lors de leur visite, et qui l'ont mis dans une situation difficile. On constate en outre, et parallèlement une recrudescence de l'antisémitisme dont témoigne l'activité de la permanence juridique. Ce n'est pas étonnant, puisque les groupes et les personnes qui ne se cachent pas d'en faire leur doctrine semblent pouvoir s'exprimer ou agir impunément.

Toutes ces raisons nous ont amenés à lancer une information sur les réseaux néo-nazis et leurs activités, ainsi que leurs liens avec les criminels de guerre qui passent des jours paisibles en R.F.A. et ailleurs. Henri Noguères, Président de la Ligue des Droits de l'homme a bien voulu par quelques réflexions, montrer le sens vrai du débat. Nous commenceront l'information par un article de David Douvette qui montre l'extension internationale de la recrudescence du nazisme. Nous livrons également des informations que nous a fait parvenir le journaliste Patrice Chairoff, l'auteur de « Dossier B comme barbouze ». L'auteur est connu pour avoir longtemps fréquenté les milieux qu'il dénonce, aussi est-il bien placé pour en parler. C'est pourquoi nous avons pensé, dans un souci d'information, qu'il serait utile de faire connaître à nos lecteurs les précisions qu'il nous a donné. Mais l'enquête n'est pas finie, et nous poursuivons dans le prochain numéro.

L'Europe est depuis quelques années le théâtre d'une activité intensifiée des groupuscules néofascistes, qui, bénéficiant d'étranges tolérances dans leurs pays respectifs, proclament publiquement leur haine de la démocratie, se répandent en violents propos racistes que ne renieraient aucun de leurs pères spirituels nazis, tiennent congrès et participent légalement à la vie politique.

Brûlant les étapes et ne pouvant maintenir leurs agissements antidémocratiques dans ce qu'il est convenu d'appeler la légalité bourgeoise, ils multiplient les complots, les attentats, les rapt et la violence afin de tenter de réitérer les coups de force de leurs modèles mussoliniens et hitlériens.

Ils peuvent ainsi développer leurs agressions comme en témoignent les événements survenus en Italie ces trois dernières années et qui ont provoqué la mort de plusieurs dizaines de personnes. Ceux, plus récents, qui ont eu lieu en France, sous l'égide d'un pseudo groupe Peiper se proposent de venger à leur façon la mort supposée de l'ex-colonel S.S. et criminel de guerre Peiper par le plasticage et le saccage des locaux d'un certain nombre d'organisations antifascistes, juives, et antiracistes comme ce fut le cas pour le M.R.A.P. le 22 août dernier.

Les auteurs de ces attentats sont d'autant mieux connus qu'ils avaient bien avant leurs forfaits, annoncé leur détermination d'user de la violence pour faire aboutir leurs idées. Le M.S.I. en Italie, est mêlé très directement à tous ces crimes. En France, l'avocat Paul Léandri, membre du bureau du « Parti des Forces Nouvelles » avait lancé un appel dans ce

sens lors d'un meeting de l'ex-« Ordre Nouveau » au cours duquel Jean-François Brigneau, le rédacteur en chef de « Minute » avait exprimé en termes très clairs sa haine des travailleurs immigrés.

1973 et 1974 ont vu l'assassinat d'un grand nombre de travailleurs maghrébins, notamment dans la région de Mar-

Allemagne en 1933? Non! Paris aujourd'hui.



photo : F.N.D.I.R.P.

seille. On ne sème pas sans récolter. Ces crimes sont à ce jour encore impunis et sous des sigles sans cesse renouvelés, les néofascistes continuent très librement leurs activités en France comme en Italie, en Espagne, au Portugal.

en r.f.a.

Si les néo-nazis font parler d'eux à coups de bombes, les anciens nazis ne restent pas inactifs. Les S.S., depuis quelques mois, multiplient les rencontres dites amicales. Ils étaient à Hambourg le 8 août dernier; trois cents d'entre eux se sont retrouvés à Wurtzbourg les 19 et 20 septembre. L'autorisation avait été accordée par les maires socio-démocrates de ces deux villes. Wurtzbourg a la particularité de se trouver en Franconie, dans le land de Bavière, où règne, avec plus de 60 % des suffrages, l'ultra-revanchard Frantz Joseph Strauss dont les sympathies nazies ne sont plus à démontrer.

Ces réunions ne sont certes pas les premières du genre. Ce qui est nouveau, c'est la publicité qui a été faite à celle de Wurtzbourg et l'annonce officielle de la présence d'anciens volontaires français, belges, hollandais ainsi que l'objectif clairement exprimé de tout faire pour effacer les « calomnies concernant les prétendus crimes qu'ils avaient commis » alors que prétendent-ils, ce sont les Alliés qui se sont rendus coupables des crimes dont on les accuse : et ils citent en exemple le camp de concentration de Dachau dans lequel auraient été martyrisés et assassinés les S.S. internés après la capitulation. De leur activité sanguinaire dans ce camp d'extermination, il n'est pas question.

Ces déclarations n'ont pas fait sourciller le gouvernement allemand. Comment s'en étonner ? Depuis la capitulation nazie les S.S., criminels de guerre dûment jugés, condamnés par le Tribunal International de Nuremberg, n'ont cessé d'obtenir des libérations anticipées, des procès aux arrêts ridiculement dérisoires. La guerre froide sévissait et l'on avait besoin de leur compétence. Ils furent utilisés comme mercenaires, instructeurs, conseillers.

Les délégués français à Wurtzbourg sont les anciens de cette Division « Charlemagne » dans laquelle furent versés les engagés volontaires français dans la Waffen S.S. la fameuse L.V.F. que Pétain salua un jour par ces propos : « Vous détenez une part de notre honneur militaire ». Les rescapés se retrouvent dans tous ces mouvements nostalgiques du nazisme et du pétainisme, qui placent leur espoir de voir triompher leurs idées dans le succès des mouvements néofascistes.

droit et liberté • n° 352 • octobre 1976

le feu mal éteint

Les deux néo-fascistes italiens impliqués dans l'attentat de la Banque de l'Agriculture, piazza Fontana à Milan, qui fit seize morts le 12 décembre 1969 ont été remis en liberté le samedi 28 août. Franco Freda et Giovanni Ventura, arrêtés le 28 août 1972, ont été libérés en stricte application de la loi sur la « decorrenza dei termini » qui rend obligatoire l'élargissement si l'accusé n'a pas été jugé après quatre années de détention. Les deux terroristes ont été assignés à résidence dans l'île de Giglio, au large de Livourne.

Franco Freda, propriétaire des « Edizioni di Ar » (Via Patriarcato 34, à 35100 Padoue), continuait depuis sa cellule à diriger ses affaires. Il vient de faire publier, 55 ans après la première édition italienne, le faux tristement célèbre de Serge Nilus : « Les Protocoles des Sages de Sion », ce classique du nazisme.

Ce texte qui a fait en son temps les délices des antisémites, d'Henry Ford à Pierre-Antoine Cousteau, en passant par Streicher, Göbbels et Rebatet, se voit cette fois-ci augmenté d'une notice « sur les circonstances mystérieuses dans lesquelles les Protocoles ont été rendus publics », de notes sur « la correspondance effective entre le plan exposé par les Sages de Sion et quelques événements de l'histoire contemporaine ». Le néo-nazi Claudio Mutti, proche collaborateur de Freda avec Massimiliano Facchini, a fourni sa quote-part avec une « mise au point précise des termes de la question juive ». La préface est celle de l'idéologue fasciste Julius Evola, rédigée pour l'édition de 1938 réalisée par Giovanni Evola : « L'authenticité des Protocoles prouvée par la tradition hébraïque » et « Hébraïsme et occultisme » ainsi qu'un texte de l'antisémite hollandais H. de Vries de Heekelingen : « L'attitude du Talmud face au non-juif » et une fiche sur la question des noms de famille des juifs d'Italie termine l'ouvrage.

Une édition française de brûlot haineux (dont le procès de Berne a largement démontré avant-guerre qu'il n'était qu'un faux grossier) est prévue dans les semaines à venir. M. Michel Poniatowski montrera-t-il autant d'énergie contre ce torchon haineux, qu'il vient d'en produire contre les magazines pornographiques ? Nous l'espérons, en tout cas la balle est dans son camp...

Patrice CHAIROFF

Pour l'heure, comme leurs « compagnons d'armes » de R.F.A., ils perçoivent des autorités fédérales allemandes des pensions militaires, alors que nombre des victimes du nazisme attendent encore la réparation des préjudices subis. Les associations d'anciens S.S. sont pour la plupart officiellement reconnues et sont regroupées au sein de la H.I.A.G. Ces criminels ont le droit de porter leurs médailles militaires dont la plupart ont été gagnées dans les massacres de juifs polonais, de Russes, de Français et autres populations civiles des pays occupés. Et pendant que les S.S. paradedent et sont à la fête, les autorités ouest-allemandes font la chasse à « l'ennemi intérieur » en privant de leurs emplois au nom du **Berufsverbot** un certain nombre de fonctionnaires coupables d'être communistes, démocrates, antifascistes. Avoir été interné dans un camp nazi est, dans ce climat une raison majeure d'être suspect.

Les quelques poignées de manifestants qui ont tenté de s'opposer à la réunion de Wurtzbourg ont été brutalement chargés par la police. Le ministre de l'Intérieur a estimé que ces réunions étaient parfaitement légales et ne contrevenaient en

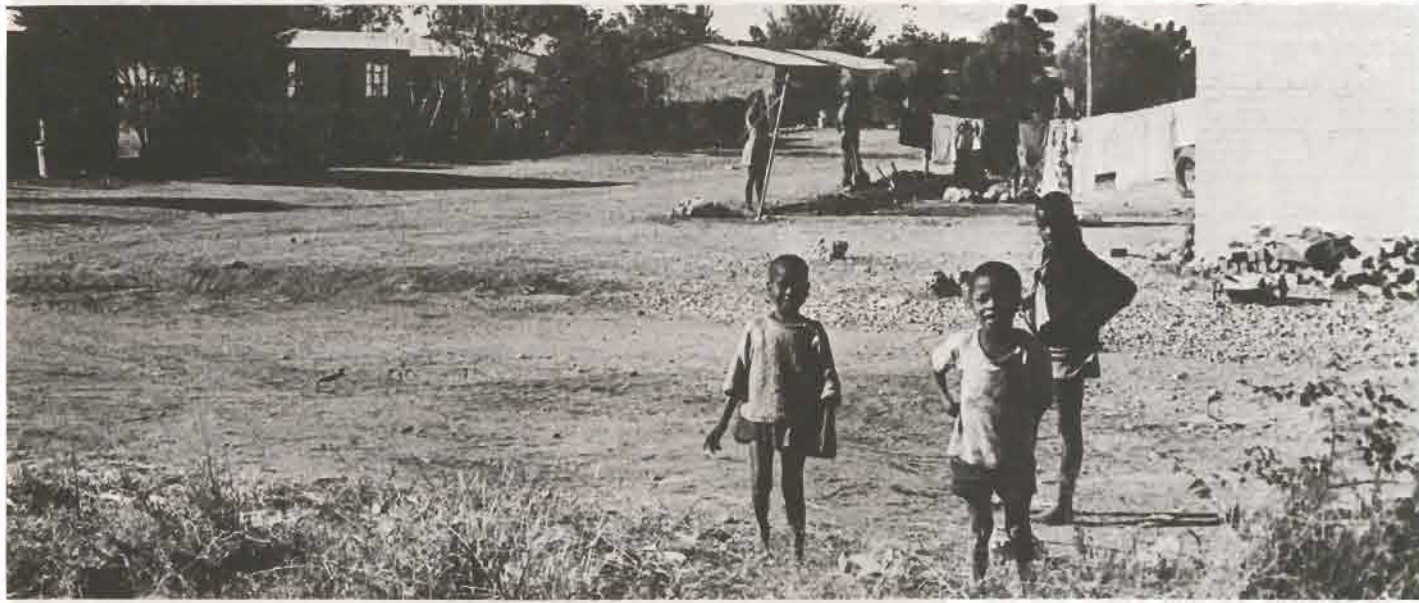
aucune façon à la Constitution allemande.

D'ailleurs, n'est-ce pas un sénateur socialiste de Hambourg qui, en 1965, fit parvenir un télégramme de soutien aux revendications des anciens Waffen S.S. réunis à Redsburg ? Ce sénateur avait pour nom Helmut Schmidt. C'est l'actuel chancelier fédéral, qui entend peser sur l'électorat de la France, de l'Italie et du Portugal et n'est pas prêt d'abandonner les politiques des « Interdits professionnels ». M. Schmidt pense que les ennemis de la démocratie ne sont pas les nazis mais ceux qui les combattent. D'autres avant lui ont pensé de même, qui furent, ensuite parmi les premiers internés des camps de concentration.

David DOUVETTE

A la suite du vol des chèquiers du M.R.A.P. et de droit et liberté lors de l'agression fasciste qui a eu lieu dans nos locaux, nous avons dû changer le numéro de C.C.P. de droit et liberté, qui devient :

9239-81 Paris



Enfants namibiens dans une « township » africaine. Misère d'un peuple auquel on a volé son pays...

Prises en Afrique du Sud et en Namibie, ces quelques images inédites nous informent à leur manière sur un monde où règne le racisme, mais aussi, au cœur des luttes pour la liberté... l'espoir!



Sur les murs de la ville blanche du Cap, l'inscription : « Give God a chance » (donnez une chance à Dieu), transformée par un opposant anonyme en « Give detenees a chance » (donnez une chance aux détenus).

Photo droit et liberté

Photo droit et liberté



Un enfant vend le journal dans la ville blanche du Cap. On peut lire en gros titre : « Soweto pupils riots : six dead » (émeutes d'élèves à Soweto : six morts).

Photo droit et liberté

le pouvoir blême

Il y a un an des hommes d'affaires français déclaraient avec cynisme au journal sud-africain le Financial Mail (24/10/75) : « Les Français ne connaissent rien à l'Afrique du Sud si ce n'est l'or, les Springboks et le mot « apartheid ». Mais le reste n'est pas réellement une préoccupation en France, hormis pour un petit groupe de journalistes et d'intellectuels. » **Le diraient-ils à nouveau aujourd'hui? Certes beaucoup a été fait, et notamment par le M.R.A.P., pour que la situation soit mieux connue, que la solidarité s'organise. Les luttes héroïques des peuples du sud de l'Afrique, les centaines de martyrs qui ont ensanglanté l'hiver austral de 1976 ont signalé ces pays à l'attention de tous les démocrates. Il reste pourtant beaucoup à faire, et le M.R.A.P. compte pour cela organiser une tournée de solidarité dans toute la France avec la participation d'un membre de l'A.N.C. (mouvement de libération de l'Afrique du Sud). C'est pourquoi, nous avons pensé qu'il serait bon de donner à nouveau dans droit et liberté, la fiche signalétique des trois pays d'Afrique australe soumis aux régimes racistes : la Namibie, le Zimbabwe et l'Afrique du Sud.**

afrique du sud



1 250 000 km² dont 13 % sont affectés aux Africains (bantoustans) et 87 % aux Blancs. Blancs : 4 millions; « non-blancs » : 19 millions. Capitale : Prétoria. Premier producteur d'or du monde capitaliste. Depuis 1961, l'Afrique du Sud est sortie du Commonwealth et est une République.

Apartheid : un mot afrikaans (la langue parlée par les Blancs d'origine hollandaise) qui veut dire **séparation**. L'apartheid est la politique officielle de discrimination raciale qui rend le racisme obligatoire dans tous les domaines de la vie des habitants de l'Afrique du Sud.

REFERENCE LIBRARY
EUROPEANS ONLY

Sur beaucoup d'aspects, l'Afrique du Sud peut se prévaloir d'être **le premier** en Afrique. Premier pays industrialisé du continent, mais aussi, premier pays « chrétien » d'Afrique, première puissance militaire etc. etc. Mais au développement économique correspond une arriération morale et politique qui en fait un monstrueux fossile du colonialisme et de l'esclavage les plus rétrogrades.

Au XVII^e siècle, les premiers colons hollandais s'installent dans la province du Cap. Les Boshimans et les Hottentots qui forment la population de la région sont pour la plus grande part massacrés, le reste réduit en esclavage, dépeuplé de ses terres. Les descendants de ceux qui survécurent forment la communauté « métisse » (coloured) du Cap. Tout le dix-huitième siècle fut une suite de guerres de conquête des Hollandais contre les royaumes qui se trouvaient plus au nord, installés là depuis parfois plusieurs siècles. Peu à peu repoussés dans de petites poches de résistance, dont les limites sont à peu près celles des réserves africaines actuelles (bantoustans), les premiers occupants du pays se virent contraints de se soumettre aux lois des Blancs. Au XIX^e siècle, les Britanniques entreprirent de s'emparer du pays et menèrent une longue lutte d'influence contre les Hollandais qui se termina par la guerre des Boers et la défaite des Afrikaners (d'origine hollandaise), en 1902. Mais rapidement, les colons devaient faire cause commune, et former l'**Union Sud-Africaine** un dominion britannique qui jouissait de pouvoirs autonomes étendus. Jamais pourtant les résistances ne cessèrent dans la population africaine.

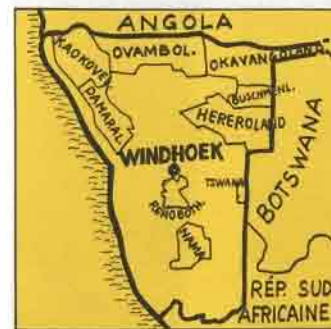
En 1948, le parti Nationaliste, parti afrikaner, d'inspiration nazi, prend le pouvoir. Il instaure la politique de l'**apartheid**, qui officialise la discrimination raciale déjà existante, en lui donnant un cadre légal et répressif particulièrement rigide. Depuis lors, ce sera une succession de nouvelles restrictions aux libertés les plus élémentaires des « non-blancs », une accentuation permanente de la répression qui aboutira à l'interdiction des organisations politiques populaires, et en premier lieu, de l'African National Congress (A.N.C.) mouvement de libération de l'Afrique du Sud, qui lutte désormais dans la clandestinité pour la libération totale du pays et la fin de la discrimination raciale.

Les gouvernements de la Cinquième République ont apporté un soutien constant à l'Afrique du Sud, notamment dans le domaine militaire puisque **la France est le premier fournisseur d'armes de l'Afrique du Sud**. Mais l'Afrique du Sud constitue un enjeu économique et stratégique déterminant pour les dirigeants du monde occidental, ce qui explique leur acharnement à courir à son aide.

C'est dans ce cadre qu'il faut également comprendre les grandes manœuvres et petits conciliabules de M. Kissinger, pressé de trouver une solution moins explosive à la préservation des énormes intérêts américains dans la région. En faisant soigneusement la distinction entre l'Afrique du Sud d'une part, et la Namibie et le Zimbabwe de l'autre, il cherche à trouver pour ces deux derniers pays un accommodement qui ne mette pas en cause la domination blanche en Afrique du Sud. De la sorte, il espère que ce pays, économiquement puissant, et surarmé, pourra assurer sur ses voisins un contrôle que l'on prépare en cherchant une relève « noire » accommodante.

On comprend pourquoi le Secrétaire d'Etat n'a pas eu un mot pour les milliers de victimes qu'a fait la répression raciste depuis plusieurs mois, notamment parmi les étudiants et les élèves (plus de 400 morts « officiels », des milliers de blessés et de personnes arrêtées sans jugement). Mais déjà se profile derrière la résistance héroïque du peuple sud-africain, les difficultés puis la défaite du régime d'apartheid, quoiqu'y fassent ses alliés.

namibie



821 000 km², plus d'un million d'habitants dont moins de 100 000 Blancs. Les réserves affectées aux Namibiens de souche forment 39 % du territoire. Second producteur mondial de diamant. Ancien territoire colonial du Sud-Ouest-Africain, actuellement occupé illégalement par l'Afrique du Sud.

Avant la guerre de 14/18, le Sud-Ouest-Africain était une colonie allemande. Le père de Hermann Goering, l'adjoint de Hitler en a été l'un des gouverneurs. L'administration allemande s'est rendue coupable d'un effroyable génocide contre les Hereros, massacrant neuf personnes sur dix. Les Blancs de Namibie célèbrent encore publiquement Hitler; ici, la rue Goering, à Windhoek.



La Namibie a un produit national brut d'environ 1 600 000 000 frs mais son revenu n'est que de 280 000 000 frs. La différence s'explique par les bénéfices prélevés par l'Afrique du Sud et d'autres pays comme la France.

On comprend dès lors pourquoi l'Afrique du Sud refuse d'abandonner ce pays, alors que le mandat lui en a été retiré en 1966 par l'O.N.U. et que de multiples résolutions de l'Assemblée Générale et du Conseil de Sécurité l'ont enjoint d'abandonner immédiatement son occupation illégale. On comprend également pourquoi la France, ainsi que les USA et l'Angleterre, se sont toujours contentés de résolutions morales et ont régulièrement mis leur veto lorsque des sanctions devaient être prises contre l'occupant raciste.

L'Afrique du Sud a établi le système de l'apartheid en Namibie. Après la défaite allemande, en 1918, la S.D.N., ancêtre de l'O.N.U. a donné mandat à l'Union Sud-Africaine, devenue depuis la République Sud-Africaine, d'administrer le territoire du Sud-Ouest-Africain (Namibie).

Depuis les premiers jours de l'occupation allemande, les Namibiens ont lutté pour préserver leur indépendance. Aujourd'hui, la lutte est menée par la S.W.A.P.O. (organisation du peuple du Sud-Ouest-Africain), seul mouvement de libération reconnu par l'O.N.U. Au moment où l'Afrique du Sud organise à Windhoek une soi-disant conférence constitutionnelle avec l'aide de personnages vendus, pour maintenir la domination raciste sur les richesses du pays, la S.W.A.P.O. mène une courageuse lutte armée, avec le soutien de la population, en vue de la libération totale du pays, de son unification sur des bases modernes et anti-tribalistes, en vue de l'accès de tous les Namibiens aux richesses du pays. Le président de la S.W.A.P.O. est Sam Nujoma.

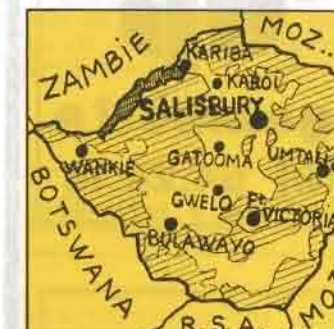
Le 31 août dernier, l'ultimatum de l'O.N.U. enjoignant à l'Afrique du Sud de quitter sans aucun délai la Namibie est parvenu à expiration. L'Afrique du Sud n'a pas l'intention de s'y soumettre. **La France refusera-t-elle une fois encore que soient prises les sanctions qui s'imposent?**

zimbabwe

En 1965, une poignée de colons anglais entrent en rébellion contre le gouvernement britannique et proclament unilatéralement l'indépendance de l'ancienne Rhodésie du Sud. Cette « **indépendance** » assure à 270 000 personnes tous les droits politiques, les principales richesses, la possibilité de perpétrer par le moyen du racisme, une domination coloniale anachronique et exécrée par le peuple. Alors que toutes les résistances populaires au colonialisme britannique, ont été noyées dans le sang, cette fois, rien n'est fait contre une infime minorité qui ne s'est rebellée que pour pouvoir conserver ses privilèges exorbitants. Ian Smith, le « **führer** » de la « **République de Rhodésie** » a déclaré de la façon la plus claire :

« **Il n'est pas question d'un régime majoritaire, ni aujourd'hui, ni dans mille ans.** On comprend que Joshua Nkomo et le Conseil National Africain (A.N.C. du Zimbabwe) aient décidé de rompre des négociations auxquelles le gouvernement raciste avait du se soumettre sous la pression internationale et populaire. Dans ces conditions, la lutte armée se développe très rapidement. Elle est devenue le seul moyen de parvenir à la liberté. Les deux principales tendances du mouvement de libération (le ZAPU, la plus ancienne et la plus radicale, ainsi que le ZANU, né d'une scission du ZAPU) se partagent la direction militaire de l'armée unique de libération, à laquelle le Mozambique indépendant apporte une aide stratégique déterminante.

De grandes sociétés françaises profitent de l'esclavage imposé aux Zimbabweens par les racistes. C'est le cas de Total, et de Peugeot, notamment. Les USA s'approvisionnent en chrome dans ce pays, au mépris des directives de l'ONU. La Grande-Bretagne et l'Afrique du Sud possèdent de puissants intérêts dans le pays. Quant à M. Kissinger, il n'a pu proposer d'autre vœu que celui d'enlever au mouvement de libération ses seuls atouts; la pression militaire des guérilleros et la pression internationale du blocus décidé par l'O.N.U. Il s'agissait en fait de laisser au régime raciste et à ses « patrons », les mains libres pour mettre en place un gouvernement noir « modéré », c'est-à-dire modérément attaché à la liberté du peuple et à l'indépendance du pays.

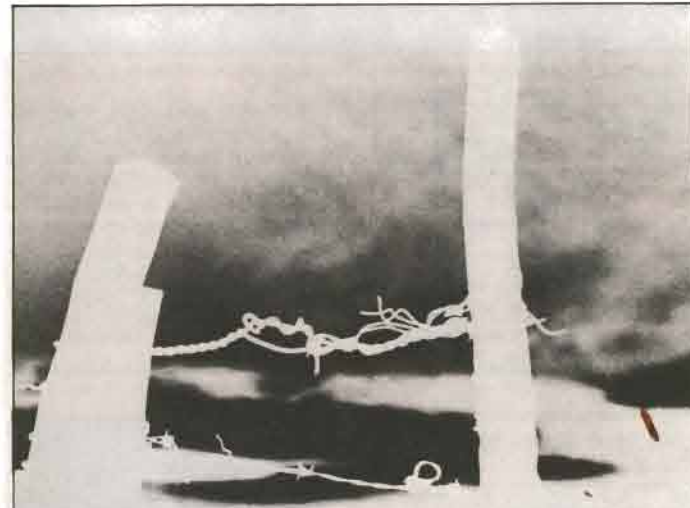


390 000 km². 270 000 Blancs; six millions de Noirs. La surface totale du territoire est affectée pour moitié aux Blancs, pour moitié aux Africains. Capitale : Salisbury. Ancienne colonie britannique de la Rhodésie du Sud, où les colons blancs ont fait sécession en 1965.

Zimbabwe est le nom de l'impressionnante capitale de la confédération Rowzi (notre photo), puissant Etat du XVIII^e siècle. Les patriotes ont décidé de restituer ce nom à leur pays. Rhodésie vient en effet du nom du colonisateur Cecil Rhodes qui se signala par sa cruauté et son absence totale de principes dans les négociations.



Frank & fils
80, RUE DE PASSY, PARIS PARLY II
ET MAINE-MONTPARNASSE



afrique australe peuples enchaînés

Une remarquable exposition sur l'apartheid, réalisée à Londres par le Fonds International de Défense et d'Aide pour l'Afrique du Sud, est désormais disponible en version française.

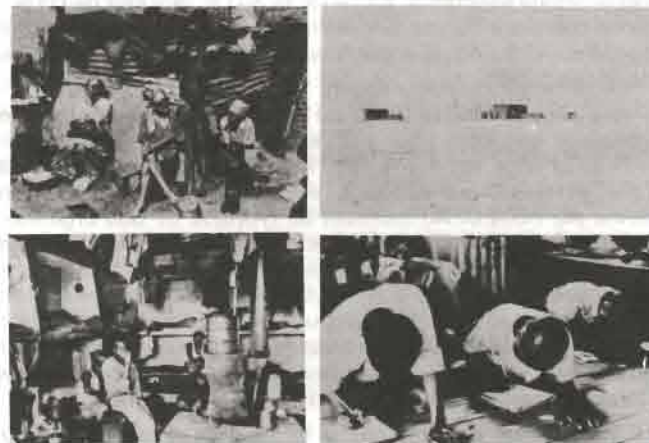
Elle présente tous les aspects de la vie et les luttes des populations noires sous l'oppression quotidienne des régimes racistes de l'Afrique australe.

Elle comporte, dans un coffret cartonné, 97 feuilles de papier fort, de 35,5 x 22,8 cm, soient 80 photos, une carte et 16 séries de légendes groupées par thèmes.

Facilement utilisable et transportable, cette exposition est un moyen d'information d'une exceptionnelle efficacité dont se serviront comités locaux, associations, Maisons de jeunes, établissements scolaires, centres culturels, etc...

Diffusée par le M.R.A.P., elle est vendue 100 francs (+12 frs de frais d'envoi).

M.R.A.P., 120 rue Saint-Denis, 75002 Paris (régler S.V.P. par chèque bancaire ou chèque postal 3 volets).



j'étais au congrès touristique sud-africain

Notre informateur ne s'était sans doute pas trompé. Les quelques voitures disséminées, chauffeur nonchalamment attentif au volant, autour de l'hôtel Hilton-Suffren, c'est l'assurance qu'il se passe quelque chose d'insolite. Plus aucun doute lorsqu'au détour de la rue, c'est un car entier de policiers en uniforme qui attendent, en tenue anti-manifestation.

Toutes les précautions prises jurent avec les calmes ombrages de ce quartier chic, au bord du champs de Mars. Je me suis, pour l'occasion, contraint à la cravate et au costume, déguisement obligatoire de ces lieux filtrés. On entre facilement dans l'hôtel et je demande avec assurance à un liftier de m'emmener à la réunion touristique sud-africaine. Il m'indique les sous-sols, visiblement indifférent.

Là, un vaste drapeau sud-africain, puzzle assez laid fait des couleurs des différents pays européens colonisateurs, flotte insolemment. Le suivent les emblèmes des différents pays d'Europe occidentale, dont le drapeau tricolore de la Révolution Française.

Dans la salle, la réunion se termine. Une trentaine de stands représentent les différentes institutions touristiques du pays de l'apartheid; mais aussi des firmes étrangères, comme la compagnie française U.T.A. qui figure en bonne place. Le public est clairsemé, et devant la salle à moitié vide, un Sud-Africain fait un discours, parsemé d'allusions politiques. Il ne peut en effet s'empêcher de donner à ses paroles le ton du défi : *Nous ne sommes pas des idéalistes, mais des commerçants, prêts à tout pour gagner des clients en présentant l'Afrique du Sud comme le dernier « paradis colonial » où il soit possible de jouir des splendeurs tropicales sans se voir imposer une importune promiscuité.*

Débordement de prospectus et de livres luxueux qui ont tous la double mission d'attirer les touristes et de dédouaner le pays du racisme obligatoire. Les conversations sont édifiantes; elles montrent assez la crainte que les Sud-Africains éprouvent désormais face à l'opinion publique. L'un d'entre eux, jovial et bien nourri, me fait part de son enthousiasme devant le tour joué aux « communistes »! Feint-il d'oublier que l'assemblée ne réunit pas le tiers du nombre prévu et que toute l'entreprise a été réduite à un des « workshop » initialement prévus. N'empêche qu'il me convie incontinent à le suivre à la Tour Eiffel pour un cocktail qui marquera la fin de la réunion. Je décline poliment son invitation, pressé de rentrer au M.R.A.P., pour que le Mouvement puisse faire immédiatement connaître la nouvelle à l'opinion publique et sa protestation contre la tenue à Paris d'une telle réunion.

Malheureusement trop tardivement su, le déroulement de cette manifestation n'a pu faire l'objet d'une action immédiate du Mouvement. Au moins avons-nous pu faire savoir aux racistes et à ceux qui les soutiennent que le peuple martyr d'Afrique du Sud a des amis vigilants et qu'il leur sera chaque fois plus difficile de se jouer de l'opinion démocratique française en prenant la France comme un *no man's land* pour leur propagande nauséabonde.

Théo SAINT-JEAN

un esclave au libéria

Des journalistes ont surpris une conversation d'une haute tenue philosophique entre M. Nelson Rockefeller, Vice-Président des Etats-Unis, et M. Albert, Président de la chambre des représentants. Après que le vice-président ait affirmé que les Noirs américains se comportaient, au Libéria, comme les Blancs du Sud des U.S.A., M. Albert s'écria en riant que le Sénateur Brooke (seul membre noir du Sénat) « aurait été un esclave s'il avait vécu au Libéria ».

On comprend qu'un large mouvement de soutien se soit exprimé pour que quatre jeunes Noirs américains ne soient pas extradés vers leur pays comme le demande le gouvernement des U.S.A. Melvin Mc Nair, Jean Mc Nair, Joyce Tillerson, et George Brown, réduits au désespoir par le racisme ambiant, refusant en outre de participer à la guerre du Viet-Nam, avaient détourné un avion vers l'Algérie en 1972. Bien entendu, il n'est pas question d'admettre de tels actes. Mais le gouvernement français doit-il pour autant livrer ces jeunes gens à la justice d'un pays où le fait d'être noir pèse, en lui-même, très lourd dans la balance et où les plus hautes autorités de l'Etat montrent en quelle piteuse estime, ils tiennent les quelques officiels noirs qui ont pu passer au crible d'une sélection raciste ?

la « fuite des cerveaux » vers un pays hostile, alors que les chercheurs concernés ont bénéficié en U.R.S.S. de toutes les facilités pour leurs travaux et peuvent être en possession de données scientifiques nécessitant une protection nationale. Cependant ce n'est pas par des procédés de ce genre que de tels problèmes seront résolus. Des mesures devraient être prises, excluant les pressions administratives, et autres, pour respecter, là et ailleurs, les choix individuels, en application de la convention internationale contre la discrimination raciale qui affirme (§ 5) le droit de tout homme « de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays ».

En ce qui concerne le cas particulier des juifs, les ambiguïtés d'une information qui, bien souvent, laisse dans un flou dangereusement efficace les nécessaires distinctions entre le sionisme, la politique d'Israël ou le fait d'être juif, ne facilite pas, c'est le moins qu'on puisse dire, l'insertion des citoyens juifs de l'U.R.S.S.

Et ce n'est certainement pas de cette façon qu'un régime qui affirme depuis plus de cinquante ans son attachement à l'égalité entre tous les hommes, règlera son sort à un antisémitisme qui subsiste, en dépit des affirmations officielles.

annonces matrimoniales

Lorsque les petites annonces matrimoniales du chasseur français indiquent qu'un breton « dynamique, tendre et idéaliste rencontrerait jeune femme, catholique, option gauche études supérieures », il est difficile de considérer, en la matière, les « discriminations » indiquées, en ce qui concerne la religion ou les opinions politiques, comme relevant d'un quelconque racisme. C'est que la vie privée, incidemment devenue publique, le temps de trouver l'élue de son cœur, ne peut être régie par les lois qui s'appliquent à la vie en société. On relève d'ailleurs que certains demandeurs spécifient « race indifférente ». L'anticraciste vigilant ne devra pas non plus se formaliser de voir écrit « mariage blanc »! Il ne s'agit pas là de coutumes sud-africaines... D'autres par contre, peut être impression-

affaire Lévitich

Alors que plusieurs milliers de juifs soviétiques ont quitté l'U.R.S.S. ces dernières années, un certain nombre de cas douloureux attirent l'attention de l'opinion publique mondiale. C'est ainsi que la Société Internationale d'Electrochimie vient d'intervenir pour protester contre les brimades visant le professeur Levitch, de Moscou. Celui-ci, ayant demandé un visa d'émigration en 1972, est l'objet de multiples vexations dans son travail et se voit interdire des rapports professionnels normaux avec ses collègues de l'étranger.

Les autorités soviétiques allèguent qu'elles ne souhaitent guère

Dominique Buci

10, rue de Buci
75006 PARIS

Tél. 326 74-91

VIRGINIE

58, RUE DE CLERY - 75002 PARIS

233-59-91 - 236-96-01 - 508-14-08

ANNE-PATRIC

prêt à porter féminin

48, FAUBOURG SAINT-DENIS - 75010 PARIS

770-29-50

laura madison

prêt à porter

Tél. : 887.74.46 - 887.67.51
16, rue Montgolfier, 75003 Paris
R. C. Paris 72 B 831

8, rue Oberkampf, 75011 PARIS
Téléphone 805.05.27

JOLION

MANTEAUX - TAILLEURS - ENSEMBLES

JANS 3



46, Chaussée d'Antin
Paris Tél. : 744 20-18
874 67-55

Créations M E M

FABRICANT CONFECTION
DAMES ET ENFANTS

110, Rue du Molinel - LILLE
T. 54.49.55

CEINTURES HAUTE FANTASIE
DIFFUSION HAUTE COUTURE

"MIMOSA"

20, Rue de Rochechouart
PARIS - 9^e
TRUdaine 14-69

CONFECTIONS EN GROS
HOMMES - DAMES - ENFANTS

SWIERCZ et Cie

S.A. 100.000

128, RUE DU MOLINEL - LILLE

TÉL. 54.74.06
& 54.96.20

SPÉCIALITÉS

- CUIRS
- TEGAL
- COMPLETS
- PANTALONS

■ au fil des jours ■ au fil des jours ■ au fil des jours ■ au fil des jours

nés par le « body-body » thaïlandais indiquent : « Épouserait dame très raffinée, asiatique particulièrement », et là perce déjà un des clichés les plus courants dont on affuble les gens de l'Extrême-Orient. La précision est parfois plus discrète comme cette dame qui « épouserait monsieur, grand, distingué, situation, ..., même outre-mer ». Est-ce pour répondre à cette « antillaise célibataire... désirant rencontrer monsieur européen » ?

Certains pourtant préfèrent indiquer tout de suite « la couleur », comme cette « jeune femme, race noire, désirant épouser monsieur uniforme », ou cette homme « de confession israélite » qui pourtant n'exige pas de restriction quant à la religion.

Est-ce pour se prémunir contre les déboires que semblent indiquer des annonces comme celle-ci : « 30 ans, un mètre soixante, belle brune, bien faite, douce, simple, désire rencontrer vue mariage, monsieur 32/45, sérieux, accepte toute origine, sauf juif ». Une société à les petites annonces qu'elle mérite. (Annonce du « Chasseur français » du mois de septembre.)

apartheid à nice (suite)

Régulièrement, les provocations racistes se succèdent à Nice, la ville que M. Médecin, secrétaire d'Etat au Tourisme et maire de la localité, a jumelé avec la ville sud-africaine blanche du Cap, un jumelage qui ne laisse pas d'ailleurs de provoquer des remous jusque dans le conseil municipal, puisqu'un conseiller a mis en cause la régularité de la procédure suivie par le maire. On sait également que c'est la solution sud-africaine des « townships » qui a été retenue pour le relogement des travailleurs immigrés, jusque là logés dans des bidonvilles.

Le M.R.A.P. avait mis en garde contre les effets d'une telle politique qui ne pouvait que développer l'incompréhension et le racisme. Malheureusement, il n'a été

tenu aucun compte de ces avertissements et **droit et liberté** reçoit chaque mois de multiples informations sur la dégradation de la situation sous ce rapport.

Cette fois-ci c'est M. Bègue, secrétaire général de l'Association départementale des amis et des parents de l'enfance inadaptée des Alpes-Maritimes qui a été victime de ce climat.

Il a en effet reçu deux lettres anonymes, l'invitant, sous menace de mort, à déguerpir au plus vite.

« Nous les Blancs, à Nice, nous en avons ras le bol de voir les sales gueules de moricaud, de sang colorés, de moitiés nègres. Hors d'ici les négroïdes. Fous le camp, directeur noir. Sinon : 1° Nous plastiquerons les bureaux de l'A.D.A.P.E.I. 2° Nous y mettrons le feu; 3° Ta famille; 4° Une vendetta de 20 cm entre tes épaules couronnera ta carrière. Signé : le groupe blanc. Premier avertissement. »

Voilà le texte abject des menaces qui touchent un homme marié, père de quatre enfants, et qui a valu une double plainte de la Ligue des droits de l'Homme et du M.R.A.P.

oradour ou la démocratie pluraliste

Le parti de Vorster, premier ministre nazi de l'Afrique du Sud, a pris une décision « historique », celle d'abandonner l'apartheid. On parlera désormais de « démocratie pluraliste ». Mais attention, rassurez-vous, il ne s'agit en aucun cas de changer le contenu de la « chose ». D'ailleurs l'Afrique du Sud n'est-elle pas depuis longtemps, un membre à part entière du « monde libre » ?

Ce sont donc les mérites de la « démocratie pluraliste » que le chanteur Charles Aznavour (peut-être refroidi par les rigueurs fiscales de la « démocratie avancée ») doit chanter dans un film de propagande commandé par l'organisme de tourisme sud-africain Sator, comme le révèle le **Sunday Times** de Johannesburg (5/9/76).

Ce coup de main de la chanson française aux massacreurs de l'apartheid advient au moment où la minorité privilégiée arme des milices fascistes pour faire des cartons sur tout Africain « suspect », et l'on sait ce que cela peut vouloir dire dans un pays où des décennies de racisme obligatoire ont développé une monstrueuse et inhumaine indifférence devant les souffrances et les aspirations de ceux qui sont considérés comme des esclaves « par nature ».

Les centaines de réfugiés zimbabwéens qui ont été massacrés dans des conditions particulièrement horribles, sur le territoire du Mozambique par les forces racistes du régime rhodésien, au mois d'août, sont une preuve de plus que les minorités racistes ne reculent devant aucun « Oradour » africain pour maintenir leurs privilèges exorbitants.

ils tuent

l'occasion de nombreuses affaires « marseillaises ». Cet inquiétant « laisser faire » de la police favorise les réactions individuelles de racisme.

Ainsi M. B... en visite à Chautmont pour quelques jours, fut par deux fois, la victime de violences racistes : une première fois de la part d'un chauffeur de taxi qui, n'acceptant pas de voir discuter par un « nègre » le prix exorbitant de sa course, sortit un nerf de bœuf; la seconde, par le tenancier d'un bar qui après lui avoir refusé une consommation le battit avec un gourdin et le poursuivit dans la rue.

Les deux affaires citées sont révélatrices du climat de tension qui résulte de la montée du racisme en France. Nous en sommes tous responsables : c'est à nous d'exiger des autorités les mesures nécessaires à assurer la sécurité des étrangers en France; c'est à nous de prouver notre civisme par notre vigilance.

M.G.

avez-vous renouvelé votre abonnement ?

aux éditions droit et liberté 7 livres indispensables

La santé des migrants

Par le Comité Médical et Médico-Social d'Aide aux Migrants. Post-face de Pierre Paraf.

« Un petit livre capital, qui détaille sans indulgence les éléments d'un problème largement et — plus ou moins volontairement — ignoré ». (C.B., Le Figaro).

« Livre très documenté et précis où, au fil des pages, disparaissent les tabous qu'entretennent trop facilement l'ignorance et la xénophobie ». (M.A.-R., Le Monde).

Le logement des migrants

« Sept associations, en liaison avec les émigrés, ont voulu attirer l'attention de l'opinion sur le logement des étrangers... La seconde partie propose quelques solutions propres à « satisfaire les besoins » dans le contexte politique actuel. » (C.G. Population).

Une famille comme les autres

Lettres réunies et présentées par Denise Baumann. Préface de Pierre Gascar, Prix Goncourt.

« Ce livre, document indispensable, contribue à éveiller la conscience des hommes d'aujourd'hui, qui doivent rester lucides, face à l'histoire toujours prête à recommencer. » (Joseph Reis, Europe).

« Nous avons là un document de très grand intérêt, qui éclaire cette époque et ravive la mémoire de ceux qui l'ont connue » (W.R., L'Arche).

Un drame à Bordj-Hindiel

Récit de Claude Labarraque-Reyssac

« Roman d'amour, roman témoin généreux, un livre émouvant qui s'inscrit dans cette lignée courageuse des œuvres et des écrivains qui s'efforcent avec talent de lutter contre les abus du racisme ». (Sud-Ouest)

« Témoignage et plaidoyer. Récit évocateur d'un moment de l'histoire de l'Algérie ». (Bulletin Critique du Livre Français).

Une école chez les tziganes

Par Jean-Claude Sangan. Préface de Marc-André Bloch

« Ce livre agréable à lire, simple, concis, enrichissant plaira particulièrement aux pédagogues et à ceux qui s'intéressent à la vie des nomades. » (Sept-Jours).

« Authenticité, expérience vécue par un jeune homme qui a su s'intégrer à la vie des parents de ses élèves, et qui nous peint les caractères particuliers de leur société. » (Suzanne Rossat-Mignot, La Pensée).

Du côté de Barbès

Photos de Dominique Antoni, textes de Jacques Gautrand. Préface de Max-Pol Fouchet.

« Là, Paris confronte, durement souvent le sort des immigrés à leur exil ». (Marie-Louise Coudert, Humanité-Dimanche).

« Œuvre artistique et militante ». (La Croix)

BON DE COMMANDE

Cocher les ouvrages demandés

COLLECTION DOCUMENTS

La Santé des Migrants 10 F

Le logement des migrants 10 F

Une école chez les Tziganes 10 F

Servir en France 16 F

RÉCITS

Une Famille comme les autres 25 F

Un drame à Bordj-Hindiel 25 F

ART ET POESIE

Du côté de Barbès 32 F

FRAIS D'EXPÉDITION

(3 F 50 par volume)

TOTAL _____

M. _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

A découper et renvoyer à droit et liberté
120, rue Saint-Denis, 75002 Paris
C.C.P. 9239-81 Paris.

où
commence
le
racisme ?



Photo : J.L. SAGOT-DUVAUROUX

Le travail ci-après, dû à M. le professeur Marc-André Bloch, président d'honneur du C.L.E.P.R., membre du bureau national du M.R.A.P., est relatif à une enquête à portée limitée peut-être, mais que l'on peut considérer comme exemplaire. Nous nous permettons d'ajouter que les réflexions qu'elle suggère à M. Bloch sont, elles aussi, exemplaires. « Les étrangers chez nous » : nombreuses sont aujourd'hui les études qui paraissent sur ce sujet; les militants et spécialement les enseignants et les éducateurs auraient à les connaître et surtout à les analyser comme il a été fait pour celle-ci, de façon à bien voir comment on peut faire évoluer les attitudes et les mentalités. Ce genre d'analyse conduit toujours, si on le veut bien, à des conclusions pédagogiques. Bien des incompréhensions sont dues, parlons net, à un manque d'information et d'éducation.

Parmi les interrogations que les enquêteurs se sont posées, au terme de leur travail, il en est une sur laquelle nous attirons l'attention de nos lecteurs comme elle a retenu particulièrement celle de Marc-André Bloch : où commence le racisme proprement dit? L'incompréhension, la méconnaissance à l'égard de l'étranger, est-ce racisme, est-ce autre chose, et quoi?

En tout cas, n'y a-t-il pas, pour l'éducateur, un impérieux devoir de chercher par l'éducation et en la commençant auprès des plus jeunes enfants, à « gommer » cette « autre chose » pour y substituer la compréhension, la reconnaissance des différences, l'amitié?

L'éducation à la fraternité reste l'objectif numéro un.

J.P.

19

Vient de paraître

Servir en France

par Annie Luran
Préface d'Albert Lévy

Dans ce livre, nouvelle illustration de la « littérature de magnétophone », l'auteur met en scène des employées de maison espagnoles ou portugaises et leurs patronnes des « beaux quartiers » parisiens.

Il s'achève par une étude de M^{re} Fred Hermantín, qui analyse un certain nom-

bre d'affaires relatives aux employées de maison étrangères, traitées par les Tribunaux et Conseils de Prud'homme.

Un ouvrage passionnant, projetant une vive lumière sur une expérience humaine qui se poursuit en permanence autour de nous.



« Les étrangers chez nous »

C'est le titre — peut-être un peu ambitieux — sous lequel le centre lillois d'études socio-religieuses (39, rue de la Monnaie, 59 - Lille) nous présente les résultats d'une enquête sur les rapports entre Français et étrangers effectuée dans la région, à fort pourcentage d'étrangers. Les militants du M.R.A.P. ne peuvent manquer de s'intéresser à cette étude, qui souligne toutes les difficultés de ces rapports, particulièrement dans le cas où ces étrangers appartiennent à des ethnies différentes de la nôtre, mais qui surtout met bien en lumière les circonstances de nature soit à atténuer, soit à aggraver ces difficultés et est, à cet égard, riche de leçons.

Les auteurs signalent eux-mêmes dans leur introduction le nombre restreint d'acteurs ou de témoins qu'ils ont interrogés : 47 au total; et reconnaissent en toute bonne foi qu'il ne saurait donc « s'agir d'un échantillon statistiquement représentatif »; ni sur le plan local, ni a fortiori, sur le plan national, auquel les résultats de leur enquête ne peuvent être considérés comme applicables. Il faudrait bien d'autres monographies semblables pour savoir si elles recouperaient ou non celle faite ici sur les populations de Denain.

Ces mêmes auteurs ont, par ailleurs, assez d'esprit critique pour savoir que jamais les réponses recueillies ne garantissent pleinement leur authenticité : ils notent (p. 43) qu'« il peut y avoir, de la part des interlocuteurs, une tendance à se présenter sous son beau jour et donc à ne pas parler de ses attitudes ou pratiques négatives à l'égard des étrangers »; en pareil cas « l'image obtenue est une image probablement embellie par rapport aux pratiques et à l'opinion réelles ». Excellente remarque dont on ne saurait trop recommander la méditation à tant d'au-

tres praticiens, plus naïfs, des « sciences humaines ».

La méthode suivie est celle des entretiens, tantôt libres, tantôt semi-directifs. Les questions successives que l'on cherche à élucider au cours de ces entretiens suivantes (p. 76) :

1° - Ce qu'il y a comme étrangers dans le quartier, l'entreprise ou l'atelier. Quelles nationalités? Où les rencontre-t-on? Depuis quand sont-ils là?

2° - Les rapports avec la population : comment ça se passe? En général : rapports bons ou mauvais ou pas de rapports. Problèmes particuliers selon les nationalités. Problèmes particuliers selon les âges : jeunes - adultes - enfants. Ce qu'on pense d'eux dans le quartier : selon les nationalités, selon les catégories de populations. Y a-t-il eu une évolution des attitudes à leur égard?

3° - Et vous, qu'est-ce que vous en pensez? Leur façon de se conduire : leur caractère, leurs qualités, leurs défauts. Y a-t-il des différences selon les nationalités? Leur genre de vie, leurs coutumes, plus ou moins différentes des nôtres. Leurs conditions de vie : conditions de logement et conditions de travail, situation de famille, difficultés particulières? Avez-vous personnellement eu l'occasion de fréquenter des étrangers? Si oui, dans quel cadre? Qu'avez-vous retiré personnellement de ces contacts? Si non, qu'est-ce qui vous a amené à vous faire une opinion à ce sujet?

des témoins privilégiés

L'étude se divise en deux parties, qui diffèrent par la nature des interlocuteurs choisis : dans la première, ceux auxquels il est fait appel sont ceux que l'on considère comme témoins privilégiés; ils sont

encore désignés comme les militants; si ce terme n'est pas très clair et ne paraît pas convenir également à toutes les catégories visées, entendons que l'on s'adresse à des personnes dont les liens professionnels ou fonctionnels avec la population étrangère sont particulièrement étroits : « militants syndicalistes ou de quartier; animateurs sociaux, éducateurs, au plan de la société civile et de la société religieuse : animateurs de foyers de jeunes, de centres socio-culturels, institutrices, prêtres » (p. 9).

Ces militants sont naturellement plus enclins en général que le tout venant de la population française à des attitudes positives vis-à-vis des étrangers.

Ils ne sont pas pour autant aveugles : s'ils sont « délibérément favorables aux étrangers, on pourrait croire qu'ils ne diront d'eux que du bien; or il n'en est rien » (p. 14). Ils peuvent être aussi sensibles que quiconque aux gênes qui peuvent être causées aux Français par la présence autour d'eux d'hommes et de femmes dont les coutumes, les modes de vie, les comportements ne sont pas les leurs. Empruntons à l'un d'eux (p. 16) cette observation prise sur le vif : « Les abats de mouton dans le vide-ordures, ou dans l'escalier... Les cageots et les paquets de semoule qui vont boucher les caniveaux... Les Italiennes qui discutent le coup en parlant très fort pendant que le voisin, qui a fait la nuit, est en train de dormir... » On ne relève aucune tendance, chez ces témoins privilégiés, à se masquer, ou à minimiser les différences : « Le comportement des étrangers est différent... Ils ont des réactions différentes... Nier absolument les différences, c'est refuser de les voir tels qu'ils sont... Ils n'ont pas la même notion du temps... pas les mêmes habitudes » (p. 17). Il est vrai que ces différences sont plus ou moins accusées selon les groupes étrangers concernés :

« ... Il y a davantage de problèmes de rapports avec un Algérien qu'avec un Portugais ou un Italien; dans l'optique des militants, c'est une question de différences plus ou moins grandes dans les coutumes, les façons de vivre » (p. 34).

ce qu'en dit l'homme de la rue

Quant au questionnement de ces militants, non plus sur leurs rapports personnels avec les étrangers, mais sur ce qu'ils ont pu observer autour d'eux des réactions de la population française à leur égard, il révèle, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, que contrairement à ce qui se passait pour eux-mêmes les réactions négatives tendent ici nettement à l'emporter sur les réactions positives (p. 22).

Ils relèvent cependant que ces réactions négatives sont loin d'être univoques, et constamment négatives : il y a beaucoup moins de problèmes et de tensions au plan du travail qu'au plan de la résidence : « à l'usine, c'est le travailleur, et en dehors c'est l'Algérien qui reprend le dessus; au niveau de l'usine, au niveau de l'entreprise, on se connaît, mais au niveau de l'habitat on ne se connaît plus » (pp. 24 et 26).

Tout dépend cependant ici des conditions de l'habitat : selon que les étrangers sont « regroupés dans certains quartiers, certains immeubles » ou au contraire « mélangés à la population française ou aux camarades de travail français » (p. 27); là où existe « un coron de Maghrebins... un coron entier d'Européens, c'est comme s'il y avait des barbelés entre les deux » (p. 32); au contraire « vous avez des coron

où, par exemple, sur cinquante maisons, vous avez deux familles algériennes... les gens du quartier en ont pris l'habitude : les Algériens sont un peu devenus du quartier » (p. 28).

Notons encore qu'au gré des témoins les rapports sont généralement meilleurs, les tensions moins vives et moins durables entre enfants qu'entre adultes : « les enfants sont beaucoup plus vite adaptés » (p. 27); on observe par exemple que, partout où l'habitat s'y prête, « les petits algériens jouent avec les autres » (p. 32); plus tard, et là où « les jeunes (français et étrangers) ont pris l'habitude de se connaître au niveau de l'école », ils se retrouvent sans problèmes dans les Foyers de Jeunes (p. 25), au réfectoire de l'usine ou dans les équipes sportives (p. 23).

Dans la seconde partie de l'enquête, on a interrogé non plus ces témoins privilégiés, mais 34 personnes prises dans la masse de la population et appartenant exclusivement aux milieux populaires (p. 38).

Si je passe rapidement sur cette seconde partie, c'est que, sur bien des points, ses résultats ne font que confirmer ceux de la première partie. Ils montrent ainsi que nos témoins privilégiés ont su parfaitement observer les faits, et cela qu'il s'agisse de la variation des attitudes selon les terrains de rencontre, ou en fonction de l'âge, ou encore du fait que, dans cette masse aussi, « des attitudes personnelles très positives peuvent aller de pair avec une description du comportement des étrangers qui en souligne assez fortement les aspects négatifs : non seulement ce qu'ils ont de différent de nous, mais aussi les défauts » (p. 47).

Seulement ces attitudes très positives sont plus rares que chez les témoins privilégiés. Et d'autre part, à la différence de ce



qui se passait pour ceux-ci, les jugements portant sur les attitudes des autres Français sont ici très directement influencés par les attitudes personnelles : « les personnes qui ont des attitudes personnelles plus positives observent autour d'elles davantage de comportements et de rapports positifs que celles qui ont des attitudes personnelles moins positives : il y a concordance entre ce que les personnes interrogées révèlent de leurs propres attitudes et ce qu'elles observent dans le milieu où elles vivent : plus l'attitude personnelle à l'égard des étrangers est positive, plus on note de comportements positifs de la population à leur égard » (p. 58).

où commence le racisme ?

Et voici une question, fort intéressante, que se posent les enquêteurs, aussi bien dans la seconde que dans la première partie : **les attitudes les plus négatives peuvent-elles être indistinctement qualifiées de racistes**, le terme de racisme est-il bien le mieux fait pour les caractériser? Ils estiment pour leur part qu'« au niveau d'une appréciation générale sur le comportement de la population » ce terme « apparaît comme une notion

ambiguë et finalement mal appropriée à décrire les faits »; car, par ce comportement, « c'est moins la question du racisme qui est posée que celle de la rencontre de civilisations, de cultures différentes, la question de savoir comment faire cohabiter des communautés qui ont, des modes de vie différents » (p. 22).

Aussi bien, il est frappant que le mot de *race* n'intervient qu'une seule fois au cours des nombreuses réactions recueillies et citées : « Les Algériens, c'est quand même une race qui ne devrait pas rester ici, c'est la plus mauvaise race qui reste en France, c'est une race que nous on n'aime pas tellement » (p. 43). Encore faudrait-il se demander ce que la personne qui s'exprime ainsi a exactement dans l'esprit quand elle parle de la *race* algérienne, si elle prend bien le mot dans son sens propre d'une *entité biologique* dont les caractères se transmettent par voie d'hérédité; il est bien permis d'en douter. On a noté qu'il y a plus d'hostilité à l'égard de ces Algériens que des Italiens ou des Portugais; cependant, remarque un autre militant (p. 34), « c'est une question de différences plus ou moins grandes dans les coutumes, les façons de vivre et non pas une différence de nature : quand les Français décrivent les étrangers, il n'est pas question pour eux de race, de choses qu'ils auraient dans le sang ».

Pour notre part, nous ne concluons cer-

taines pas de ces remarques qu'il faudrait proscrire l'usage du mot *racisme* dans le sens souvent très extensif dans lequel nous l'employons jusque dans les sigles qui désignent notre mouvement, mais seulement qu'il est prudent de ne l'employer qu'à bon escient et en pleine conscience des implications, en réalité fort diverses, qu'il peut comporter.

faire tomber les barrières

Et voici une dernière leçon que l'on peut tirer de l'étude lilloise. Ses auteurs insistent très justement sur le fait que les *attitudes racistes* — pour continuer à user de ce terme commode, habituel et difficilement remplaçable, même s'il n'est pas toujours le plus adéquat — sont d'autant plus rares que les sujets ont une connaissance plus directe, plus personnelle et plus approfondie des milieux étrangers, comme c'est le cas pour nos *témoins privilégiés*. Ils comptent beaucoup, pour le redressement de ces attitudes, sur le développement de ce qu'ils appellent (p. 28) *le facteur de l'interconnaissance*; « tant qu'on ne se connaît pas », dit un de ces témoins (p. 24), « pourquoi on s'accepterait? »; et un autre de tirer (même page) ce précieux corollaire pratique : « Il faut faire quelque chose ensemble (dans les réunions de parents d'élèves, dans l'Association familiale); travailler avec des étrangers, c'est aller toujours dans la découverte... On voit alors des barrières qui tombent ».

C'est dans cette perspective que l'on a vu déjà que l'habitat séparé, le *ghetto*, constitue la plus mauvaise des solutions.

Encore ne s'est-il agi jusqu'ici que de la connaissance pratique, vécue, celle que permettent dans la meilleure hypothèse les contacts quotidiens.

La volonté et l'effort de connaissance sont poussés plus loin chez nombre de ces témoins privilégiés, pour lesquels cette connaissance offre un intérêt plus fort, et parfois vital. C'est chez eux surtout qu'intervient cette *démarche explicative* (pp. 59 sqq) grâce à laquelle les comportements des étrangers — y compris ceux qui, de prime abord, risquent le plus d'étonner, voire de choquer — seront non seulement de mieux en mieux connus, mais de mieux en mieux compris parce que rattachés à leur situation (circonstances et nature de leur présence en France, connaissance de leurs conditions de vie, etc.); les enquêteurs ont pu constater (p. 66) qu'« à partir d'un certain degré de démarche explicative..., l'attitude personnelle bascule nettement du côté du positif ».



un jour, en classe

En dehors des quelques remarques générales sur les variations des attitudes avec l'âge que nous avons eu l'occasion de relever, il est peu question au cours de l'enquête des enfants, en particulier des problèmes spécifiques que posent leur scolarisation et leur acculturation. A cet égard, ceux de nos lecteurs qui sont membres du C.L.E.P.R. ou suivent avec sympathie ses activités en éprouveront peut-être quelque déception. Voici pourtant, quelque peu épars, trois témoignages excellents, dont les auteurs sont des institutrices : « pour que les enfants », nous dit l'une d'entre elles (p. 20), « apprennent à se côtoyer, à s'aimer, à se connaître, il faudrait que les enseignants aient le désir de les faire échanger leurs modes de vie, leurs coutumes, les fassent se comprendre; il faut provoquer l'échange... Je ne veux pas dire que je sois la seule à y avoir pensé, mais enfin... » Une autre institu-

trice, prêchant l'exemple, « a un jour, en classe, expliqué à ses élèves la coutume du henné : une teinture rouge que les petites copines algériennes se mettent sur les mains au moment du Ramadan » (p. 12); la suite de ce témoignage nous relate les manifestations de gratitude dont cette institutrice est ensuite l'objet de la part de ses élèves algériennes, enchantées qu'on ait évoqué avec sérieux et sympathie leurs coutumes. Ailleurs (p. 25) c'est une enquête que l'on propose, en histoire, « sur la façon dont vivaient nos parents, nos grands-parents... » Aux petites Algériennes j'avais dit : « Vous raconterez comment votre papa, votre maman vivaient quand ils étaient en Algérie. Alors ça a été une découverte pour les Françaises : c'est ça qui est enrichissant... Je crois que ce problème, si on pouvait le résoudre au niveau des enfants, ce serait bien. »

Marc-André BLOCH

PRESIDENT : Pierre PARAF;
VICE-PRESIDENTS : Charles PALANT, Abbé Jean PIHAN, M^e George PAU-LANGÉVIN, Dr François GREMY;
SECRETARE GENERAL : Albert LEVY;
COMITE D'HONNEUR : Henri ALLEG, Georges AURIC, Robert BALLANGER, Bâtonnier Albert BRUNOIS, Aimé CESAIRE, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Pierre COT, Louis DAQUIN, Alain DECAUX, Hubert DESCHAMPS, Henri DESOILLE, Maurice DRUON, Pasteur André DUMAS, Henri FAURE, Jean FERRAT, Max-Pol FOUCHET, Jean HIERNAUX, Pierre JOXE, Alfred KASTLER, Jean LACOUTURE, Gérard LYON-CAEN, Jacques MADAULE, Albert MEMMI, Robert MERLE, Théodore MONOD, Henri NOGUERES, Etienne NOUVEAU, Jean PICART LE DOUX, Emile POLLAK, Marcel PRENANT, Alain RESNAIS, Monseigneur Guy RIOBE, Emmanuel ROBLES, Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Georges SEGUY, Jean SURET-CANALE, Alain TERRENOIRE, Jacqueline THOME-PATENOTRE, VERCORS, Jacqueline VICTOR-BRAUNER, Docteur Pierre WERTHEIMER, Bernard ZEHRFUSS.
Bâtonnier Paul ARRIGHI, Robert ATTULY, Vincent AURIOL, Docteur Jean DALSAGE, Georges DUHAMEL, Yves FARGE, Francisque GAY, Jacques HADAMARD, Georges HUISMAN, Jules ISAAC, Frédéric JOLIOT-CURIE, Henri LAUGIER, Jean LURCAT, René MAHEU, André MAUROIS, Darius MILHAUD, Françoise ROSAY, Marc SANGNIER, André SPIRE, Chanoine Jean VIOLLET.

Désireux de m'informer et de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix

J'adhère au m.r.a.p.
Je m'abonne à droit et liberté



Nom (en capitale)

Prénom âge

Profession

Adresse

Code postal Ville

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 30 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du M.R.A.P.

Abonnement d'un an à DROIT et LIBERTÉ (50 F). Abonnement de soutien (100 F). Etranger (75 F). C.C.P. 9239-81 Paris ■ Rayer la mention inutile.

mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (m.r.a.p.)
120, rue saint-denis - paris (2^e) - tél. : 231.09.57 - c.c.p. : 14-825-85 paris

CHARVAL JUNIOR

S. A. R. L. AU CAPITAL de 600.000 Francs

Manufacture de Vêtements d'Enfants

241, Rue Saint-Denis - 75002 PARIS

☎ 233-86-36

tiburce

PRÊT A PORTER
FEMMES ET ENFANTS

31, RUE DU MAIL
75002 PARIS

Téléphone 236.38.97 et 260.57.03

Créations LAURENCE

JUPES - PANTALONS

MANUFACTURE 14, rue Saint-Claude
DE PRÊT A PORTER 75003 PARIS
SARL ☎ 887 60.30

SCIAKY S.A.

119, Quai Jules-Guesde
94400 VITRY-sur-SEINE
Tél. 680.85.07

L K

64, Rue Grenéta
75002 PARIS

Tél. : 508.90.11 - 508.98.29

prêt à porter

■ vos droits, vos libertés ■

en cas d'expulsion

Le droit de séjour du travailleur étranger en France est fondamentalement précaire. Il est menacé, prioritairement par l'éventualité de l'expulsion du territoire français. Cette « expulsion » au sens large peut prendre trois formes qui seront illustrées par des exemples tirés des consultations juridiques. Il faut distinguer :

a - **le refus de séjour** : une décision préfectorale de refuser l'admission de l'étranger qui n'a pas encore de carte de séjour régulière. Il touche particulièrement les travailleurs entrés en France clandestinement ou en touristes qui ne peuvent faire valoir aucun droit au séjour. Ainsi, M. S., Malien, qui, entré en France en 1972, dû s'absenter plus de six mois de France en 74 pour soigner sa femme malade restée au Mali. Il rentre en France en décembre 75. Il travaille toujours chez le même employeur, mais l'administration, moins compréhensive, refuse de prolonger par un titre de séjour valable son visa de touriste.

Cette mesure touche également les femmes des immigrés lorsqu'elles ne se plient pas à la procédure « d'introduction de la famille » que l'on sait très stricte. On assiste souvent à des situations dramatiques où des époux qui se retrouvent souvent après une longue absence, sont à nouveau séparés par décision administrative.

b - **Refoulement** : décision par laquelle l'administration retire la carte provisoire ou temporaire de séjour ou refuse de la renouveler. Elle est malheureusement très fréquente. Elle touche principalement les travailleurs en chômage depuis 6 mois. On a vu récemment au M.R.A.P. un travailleur sénégalais qui, depuis déjà 4 mois, versait des « pots de vin » considérables à un employé de la Préfecture pour faire prolonger son autorisation temporaire de séjour. Il fut néanmoins refoulé sous le simple motif : « *présence en France sans intérêt* » ce qui montre assez la façon dont l'administration considère les étrangers : un potentiel déshumanisé de profit. Plus souvent, l'autorisation première de séjour temporaire est délivrée avec la mention « *pour départ* » c'est-à-dire que, dès son obtention, quelle que soit sa conduite, l'immigré est assuré d'un refus.

Le refus de renouvellement, même si l'immigré réside depuis plusieurs années en France, reste toujours possible. La coïncidence du renouvellement de la carte de séjour et la carte de travail accentue encore ce risque. Cela souligne assez la précarité du statut du travailleur immigré en France. A ceci s'ajoute le fait, qu'actuellement, l'administration tend à remplacer d'une façon systématique les cartes de séjour par le titre de séjour temporaire renouvelable tous les mois ou tous les 3 mois. Le travailleur est ainsi maintenu sur le qui-vive et il est la proie des intimidations de toutes sortes.

c - **l'expulsion** : l'administration peut expulser de France un étranger quel que soit sa situation administrative. Le ministère de l'Intérieur n'est pas obligé de la justifier et il n'y a pas de contrôle du juge sur les motifs. Mais l'administration est tenue de respecter une procédure purement administrative : l'immigré peut se faire représenter et présenter ses moyens de défense devant une commission qui rend un avis consultatif. La consultation juridique du M.R.A.P. a pu, à côté de la notion d'ordre public qui permet l'arbitraire le plus débridé, cerner trois types d'expulsions malheureusement fréquents :

— l'expulsion prononcée contre un travailleur algérien victime d'un **accident du travail très grave** l'ayant rendu invalide à 100 %; et déclaré inapte au travail : « *Il n'était plus rentable, il devait quitter la France* »;

— l'expulsion d'un jeune Nord-Africain de 19 ans qui, à la suite d'une **condamnation minime pour un délit mineur**, s'est vu rapatrier chez lui. Ses parents vivent en France et essaient de le faire revenir;

— enfin, les nombreuses expulsions qui ont suivies les grèves de foyers d'Africains considérés comme meneurs au motif qu'ils portent atteinte à la « **neutralité politique** ».

C'est assez souligner que les étrangers n'ont que le droit de travailler et celui d'accepter passivement toutes les injustices. Comment s'étonner des réactions racistes d'une partie de la population lorsque l'administration elle-même donne l'exemple.

Monique GERVY

que faire ?

En pratique :

— Au niveau du renouvellement des cartes, il faut être extrêmement vigilant et surveiller les moindres détails annonciateurs d'un refus; malheureusement, en ce qui concerne le refus de séjour et le refoulement, aucune action juridique n'est envisageable. La seule possibilité reste de solliciter une mesure de bienveillance de la part du Ministère de l'Intérieur mais cela ne constitue en aucun cas un droit.

— En ce qui concerne l'expulsion, il faut solliciter le concours d'un avocat pour s'assurer une défense cohérente devant la commission, de façon à obtenir un avis favorable. L'immigré détenu a intérêt à envisager a priori l'éventualité d'une procédure d'expulsion dès son incarcération et à faire préparer sa défense. Il existe aussi pour l'administration un moyen très sûr de faire pression sur le travailleur immigré : c'est la suspension de procédure. L'administration rend l'arrêté d'expulsion, par exemple, mais sursoit à l'exécution. Le travailleur doit ainsi renouveler périodiquement son autorisation de séjour (parfois tous les 2 jours comme nous l'avons vu récemment). Il vit dans l'angoisse d'un refus, ce qui a été à l'origine de plusieurs tentatives de suicide.

La proposition de loi du M.R.A.P.

Le M.R.A.P. a rédigé une proposition de loi en 5 points pour atténuer l'arbitraire qui existe en matière d'expulsion.

Article 1 - L'expulsion ne sera prononcée que si l'étranger a gravement troublé l'ordre public et a été condamné pour les faits qui lui sont reprochés à une peine d'emprisonnement d'un an minimum.

Article 2 - L'expulsion ne peut être prononcée qu'après que l'intéressé ait accompli la peine et par un tribunal autrement constitué.

Article 3 - Ne pourront pas faire l'objet d'une expulsion :

— l'étranger ayant séjourné en France au moins 5 ans;

— l'étranger dont le conjoint est Français;

— l'étranger ascendant d'enfants français;

— l'étranger titulaire d'une carte de résident ou d'ancien combattant

— l'étranger ayant fait son service militaire en France ou ayant servi à tout autre titre dans l'armée française;

— l'étranger réfugié ou apatride;

— l'étranger invalide du travail.

Article 4 - L'expulsion est prononcée par l'autorité judiciaire. Elle peut être prononcée à titre temporaire ou définitif. Dans ce cas, la mesure peut être rapportée passé un délai de 5 ans sur demande de l'intéressé.

Article 5 - L'étranger est convoqué 15 jours au moins avant la date prévue pour l'audience. La convocation précise les motifs et l'informe de la possibilité de se faire assister par un avocat.

Si l'étranger comparait seul, le Tribunal est tenu de commettre un avocat d'office. Il est prévu l'assistance d'un interprète sur la demande de l'intéressé ou si le tribunal constate que son français est imparfait.

cinéma

antifacisme à l'écran

Septembre et octobre sont aussi les mois de la rentrée cinématographique et plusieurs films ont retenu notre attention.

Les films italiens sont les plus nombreux; citons en premier lieu : « 1900 » de Bertolucci. Grandiose chronique de cette Italie vue à travers deux personnages nés le même jour du début du siècle et appartenant à deux classes différentes. Ils traverseront et participeront de façon opposée aux guerres, aux crises économiques, à la montée du fascisme et à ses retombées encore trop présentes. Film fleuve (la deuxième partie sortira début novembre) qui apporte son soutien aux partis de gauche italiens mais qui tombe parfois dans le manichéisme et l'affirmation facile. Malgré cela un grand film pour tous publics et une date importante dans le cinéma italien.

A ne pas manquer également, les deux derniers films de Dino Risi (auteur de « Parfum de femme ») « Une vie difficile » et « La carrière d'une femme de chambre ». Le problème de la réussite individuelle et du sacrifice des idées d'un journaliste de gauche est au centre de « Une vie difficile ». De la résistance contre les forces de l'axe à nos jours, une vie bien difficile pour ce journaliste. Très certainement, le meilleur film de Risi.

« La carrière d'une femme de chambre » nous entraîne dans le monde cinématographique sous l'époque du Duce. Dénonciation impitoyable du fascisme et de son cinéma par Risi.

On se prend à rêver d'un cinéma de cette qualité et de cette intensité en France où un seul (mais quel !) film retient notre attention : il s'agit de « L'Affiche Rouge » de Franck Cassenti bien connu des amis du M.R.A.P. Le film de Cassenti est remarquable tant sur le plan de l'intérêt du sujet que sur celui de sa construction.

C'est le groupe Manouchian, que Cassenti a décidé de faire revivre. Ce groupe composé de « métèques », de juifs, de communistes, au total 22 hommes et une femme presque tous étrangers et qui furent exécutés par les nazis. Franck Cassenti a voulu rendre par le biais de ce film la place qui revient aux immigrés dans la résistance, une place que l'Histoire, avec un grand H, celle l'idéologie dominante, ne leur reconnaît pas et qu'elle a réussi à occulter... « qui peut savoir aujourd'hui que des étrangers qui savaient tout juste parler français sont morts sous la torture nazie ou fusillés en chantant « La Marseillaise » ? Ces étrangers organisés dans des unités de combats ont, à Paris, été pratiquement les premiers à poser des bombes et à attaquer l'occupant. Ils étaient, pour la plupart, juifs et communistes et avaient fait la guerre d'Espagne. Une image de juif évidemment qui n'est pas conforme avec celle du « passager pour Dachau ». Voilà, en partie, la raison de l'« Affiche Rouge ».

C'est sur l'histoire et sur la mémoire que Cassenti a bâti son film, ainsi il déclare : « Le fait qu'il existe peu de documents sur la résistance immigrée m'a obligé à rechercher la trace de la mémoire. J'ai pu ainsi recueillir les témoignages de Melinée Manouchian qui vit à Paris, ainsi que des survivants qui ont participé aux actions de la résistance immigrée, des responsables politiques et syndicaux, des anciens de la guerre d'Espagne des brigades internationales. Ces témoignages sont l'essence même du film et le principe de l'interview a donné au film sa structure ».

« L'émotion que j'ai ressentie à l'écoute de ces combattants immigrés

a été tellement forte que mon souci dans la mise en scène a été essentiellement de la communiquer au spectateur ».

Deux films, enfin, nous rappellent que le 11 septembre 1973, 3 ans déjà !... un coup d'état militaire faisait basculer le Chili dans la nuit du fascisme. « Une minute d'obscurité ne nous aveugle pas » des cinéastes est-Allemands Heinowski et Schenmann, déjà connus pour leurs films précédents sur le Chili (« La Guerre des Momies », « J'étais, je suis, je serai »). Ce film a été tourné à Santiago du Chili, malgré la surveillance encore accrue concernant les étrangers. Une partie de ces documents furent présentés au tribunal d'Athènes sur le Chili.

Miguel Littin, cinéaste chilien, exilé, a choisi de nous présenter avec « Actes de Marusia » l'un des plus grands massacres que la classe ouvrière ait subi au Chili. Grèves dans les mines appartenant à des compagnies étrangères, intervention sanglante de l'armée. Cela se passait en 1907 ! 1907 - 1973, cruelle similitude.

Pascal POUILLAUX



« Une vie difficile » : les milliards fuient à l'étranger la veille des élections.



« L'affiche rouge » : l'exécution

livres

au plus noir de la nuit

Le premier roman d'André Brink traduit en français « Au plus noir de la nuit » est justement le premier ouvrage écrit en Afrikans qui ait été interdit par les autorités racistes d'Afrique du Sud en 1974. Attaqué après sa première sortie qui connut un succès de scandale, par toute la droite bête et méchante qui règne à Prétoria et notamment le chef du Broderbond, Treurnicht devenu depuis janvier dernier ministre des « affaires bantoues », ce titre est allé rejoindre les milliers d'ouvrages mis à l'index pour des raisons « politiques » (mettant en cause l'apartheid) ou « morales ».

L'histoire que raconte Brink n'est pourtant pas bien subversive. Mais en Afrique du Sud il suffit de narrer avec talent les mésaventures vraisemblables d'un acteur métis dans tout le réalisme kafkaïen de ce pays, pour aller trop loin au goût des racistes au pouvoir. Brink a donc eu l'honneur d'être le premier boer interdit par le régime boer, mais il ne resta pas seul longtemps puisque le dernier recueil de poésie de Breyten Breytenbach alla bientôt le rejoindre dans l'enfer bibliographique du pouvoir. C'est bien là le signe de l'inquiétude grandissante des maîtres de l'apartheid qui en sont arrivés à interdire et à emprisonner les meilleurs de leurs propres enfants. André Brink en a tiré la conclusion. « Pour survivre, dit-il, la littérature afrikaans doit passer à la clandestinité. » En attendant que la lutte du peuple tout entier mette fin à l'apartheid, déni de l'homme et de l'esprit.

Editions Stock.

Frantz Fanon

Véritable prophète de la libération par les armes, l'un des meilleurs analystes des traumatismes occasionnés par le colonialisme sur peuples colonisés, Frantz Fanon est resté attaché à la libération de l'Algérie au service de laquelle il a dévoué sa vie, lui l'Antillais également colonisé. Irène Gendzier, professeur à l'université de Boston, donne au public une somme sur la vie et l'œuvre de Fanon, posant la question « cette vie et cette œuvre sont-elles oubliées aujourd'hui et ont-elles une actualité, 15 ans après la publication des « Damnés de la Terre » ?

Par Irène Gendzier, éditions du Seuil.

littérature algérienne

C'est une véritable anthologie de poèmes, de nouvelles et d'études que présente ici la revue Europe qui continue ainsi son exploration méthodique des cultures nationales. De l'émir Abdelkader, en 1832, le grand résistant à l'invasion française aux plus récents « jeunes poètes en colère » d'aujourd'hui, du théâtre au cinéma, de la littérature dialectale à celles, citadines de langue française ou arabe littéraire. Voici un panorama complet de la culture moderne en Algérie.

N° spécial de la revue Europe.

la littérature algérienne d'expression française

Ces « approches socio-culturelles » du professeur Ghani Merad forment un essai incisif sur la littérature de langue française de son pays : l'Algérie. Des « algériens coloniaux » et de l'« Ecole d'Alger » d'avant et pendant la guerre d'indépendance, on passe aux « grands » d'aujourd'hui : Mohammed Dib, Kateb Yacine, Nabile Farès. Son jugement sévère sur Camus, longtemps écrivain « algérois », est révélateur de l'opinion d'une large fraction de l'intelligentsia algérienne qui ont vu, avant tout, dans le créateur de « La peste », un nationaliste français et « européen » qui a vu la naissance de l'Algérie nouvelle avec les yeux de « l'étranger ». Cet essai ouvre aux Français la porte d'une francophonie riche et ombreuse.

Editions P.J. Oswald.

les travailleurs algériens en France

La réédition très augmentée et mise à jour d'un ouvrage de base sur l'immigration algérienne en France est de première importance par le matériel qu'elle offre sur les dimensions humaines de ce phénomène social très important pour la vie du pays. Basé sur des enquêtes « sur le terrain », le livre de Zehraoui va au cœur du racisme et de l'exil.

Par A. Zehraoui, éditions Maspéro.

la culture des autres

La « mondialisation » actuelle de la culture, et alors que les sociétés « développées » ont transformé celle-ci en produit de consommation, oblige à se mettre à l'écoute des autres cultures, des « continents oubliés » et de notre tiers-monde intérieur. Cet essai stimulant a été écrit par un militant du développement culturel et social, conseiller international en la matière.

Par Hugues de Varine, éditions du Seuil.

Yves THORAVAL

frimaldjézar

Evoquer en un roman l'Algérie, autrement que par la haine ou le mépris raciste, quand l'auteur, Français, y est né et a connu les chemins de l'exil, n'est pas, à l'évidence, facile. Faire connaître son pays, « la baie qui s'étale généreusement ouverte de gorge, le cap en avant, la Bouzaréah derrière », le restituer en son enfance avec amour, humour et poésie, au-delà du factice et du larmoyant, c'est cela, Frimaldjézar, d'Albert Bensoussan.

Et il lui a fallu poser le déchirement, clamer l'illusion définitive de tous ces hommes, « Espagos, Italos, boules de suif et pied de neg », et dire : « Nous bâtissons sur le sable en sabrant la poussière, mais on te croyait d'aplomb comme ces socles de béton qui, sur l'amirauté, masquaient l'avance des lames ».

Ecrire Frimaldjézar « en ignorant les embûches, les entraves, les angoisses, les affres du départ encageant les tourments », n'est pas pour un Pied-Noir, même antiraciste, un moindre mérite.

Qu'est donc Frimaldjézar ? C'est l'Alger - El Djézar en Arabe - de l'enfance d'un petit garçon juif, entre synagogue et mosquée, entre école et théâtre. Frimaldjézar, c'est la frime, c'est le masque que prenait l'enfant quand il lui fallait assurer ses premières figurations : « L'opéra était dans la vieille ville et vivait du battement impulsif des marées coloniales, au cœur des mensonges, des travestissements et de toute cette pompe importée de métropole ».

Cette enfance dans une famille juive vivant sur les hauteurs d'Alger a des accents d'une authenticité si grande que Frimaldjézar est plus qu'un témoignage.

Frimaldjézar, encore plus que les souvenirs d'un enfant, c'est toute la mémoire d'une communauté juive d'Afrique du Nord qui a longtemps vécu en bonne intelligence avec les maghrébins musulmans, bien avant la colonisation française. Frimaldjézar, ce sont les racines mauresques de nombreux juifs, c'est la maman au beau nom d'Aïcha, c'est l'évocation du combat commun que menèrent Juifs et Arabes, au XVI^e siècle contre cet autre envahisseur qui avait nom Charles-Quint.

Frimaldjézar, c'est enfin ce drame d'aujourd'hui, vécu par tant de Français qui ont quitté l'Algérie, ce drame qui est le mien : « ce n'était plus que cela, ma ville, mon lycée, un endroit de cœur que quadrille votre absence ».

J-P G

du débat aux actes

De même se développe de façon inquiétante le racisme, de même, de plus en plus nombreux sont les antiracistes qui rejoignent le M.R.A.P. et qui demandent à militer pour que ce fléau soit partout combattu. La situation nouvelle appelle également de nouvelles formes d'action. Le responsable du comité local d'Amiens nous envoie cet appel à l'action, qui est également une prise de position, tant sur les causes du racisme que sur le développement du Mouvement. Un tel appel ne peut laisser indifférent et nous invitons tous les lecteurs de droit et liberté à réagir. Dès le numéro prochain, en effet, des pages ouvertes permettront à chacun de s'exprimer sur les points évoqués dans le texte qui suit et sur tous les problèmes relatifs à la lutte contre le racisme. Répondez nombreux, c'est de la diversité des opinions et des expériences, que peut naître une richesse et une efficacité nouvelle pour le M.R.A.P.

Le M.R.A.P. existe, mais, d'une certaine façon, il faut le réinventer. Même si, jeunes militants du M.R.A.P., nous nous sentons forts de l'expérience accumulée par des générations d'hommes antiracistes, face au nouveau visage de la « politique d'immigration » du gouvernement, il nous faut aujourd'hui nous doter des moyens de notre action, il nous faut quitter le terrain des déclarations et des pétitions de principe pour entrer directement dans la lutte contre les discriminations raciales. Il nous faut créer des comités qui agissent véritablement au niveau local et régional. La lutte contre le racisme ne saurait s'organiser efficacement autour des seuls communiqués de presse ou des délégations indignées. Le M.R.A.P., c'est-à-dire l'ensemble de ses adhérents, doit prendre la mesure des responsabilités qui lui incombent. Son originalité, son ouverture à tous les courants de pensée ne doivent pas signifier pour autant que le M.R.A.P. n'est qu'une structure d'accueil et de réflexion. Le M.R.A.P., c'est aussi, c'est surtout l'action. Les victimes du racisme attendent de nous que nous agissions seuls ou à leurs côtés selon les circonstances, que nous donnions forme et vie à cette réflexion permanente, collectivement élaborée dans notre Mouvement.

De tous temps, les responsables du M.R.A.P. se sont attachés à développer la vie locale du Mouvement en animant des débats, en aidant à la création de comités locaux, etc. Ce stade est aujourd'hui en partie dépassé. C'est chaque adhérent qui doit prendre en charge l'action contre le racisme dans sa ville, dans

son quartier, dans sa vie professionnelle. Il ne suffit plus d'être antiraciste, voire même de s'affirmer antiraciste dans son entourage. Il faut créer une structure locale du M.R.A.P., et cela n'est pas incompatible ni concurrent.

Les mois qui viennent de s'écouler ont vu se développer avec une extrême acuité les campagnes d'intoxication raciste menées à l'encontre des immigrés. Il a déjà été dit le triste rôle joué en la matière par le ministre de l'Intérieur (depuis les expulsions du Vendredi Saint jusqu'aux rafles dans le métro). Et il nous faut convenir qu'**aujourd'hui, rendre les immigrés responsables de la crise n'est plus une tentation passagère et circonstanciée mais une manière de gouverner.** Une crise profonde secoue cette société, cela n'est un secret pour personne. Des échéances électorales de première importance sont proches. Nul doute que certains feront appel aux bons vieux épouvantails et croquemitaines divers si pratiques pour masquer les véritables problèmes. La situation est suffisamment grave pour que le racisme, une arme d'ailleurs à double tranchant, soit mis en avant. Et M. Poniatowski donne le ton...

En fonction de tous ces éléments, des mutations de fond sont en train de s'opérer dans l'opinion publique à l'égard du racisme, et donc de la lutte que certains mènent à son encontre. Il ne faut pas isoler de ce contexte le fort courant de sympathie qui vient vers le M.R.A.P. et même *a contrario*, l'intervention du groupe nazi « Joachim Peiper » qui a saccagé notre siège national. Le M.R.A.P. est visé parce

que son action commence à toucher de plus en plus l'opinion publique, tant dans sa dénonciation (et son analyse) des méfaits racistes, que dans la mise en cause obstinée du soutien accordé au régime de l'apartheid, avec d'autres activités militantes au plan syndical, religieux ou politique.

Le racisme existe. Il suffit de créer un comité pour que sa gravité et son ampleur vous apparaissent plus concrètement. Créez un comité là où il n'y a que de simples adhérents et vous verrez affluer les témoignages. Créez un comité du M.R.A.P. et vous verrez, peut-être avec désespoir, à quel point le racisme est une réalité tristement quotidienne.

C'est à chacun qu'il appartient de prendre en charge l'avenir du M.R.A.P. Le Mouvement prend forme dans la région parisienne, des comités locaux, pourtant récemment créés, semblent vouloir se doter des structures d'action nécessaires pour aller de l'avant et faire croître le M.R.A.P. autour d'eux. La participation de nombreux militants de la région parisienne à la commission « animation-développement » laisse favorablement présager des actions à venir.

Jean-Pierre GARCIA

initiatives à la r.a.t.p.

A la suite de la conférence de presse organisée par le M.R.A.P., le 18 août, avec le concours des syndicats de police et des syndicats des transports parisiens, l'Union Syndicale C.G.T. de la R.A.T.P. a édité à 15 000 exemplaires un tract intitulé « **Halte au racisme** ». « *L'initiative du M.R.A.P. est venue fort à propos, souligne ce tract, pour éclairer l'opinion publique sur ce problème très grave de la montée du racisme partant des sphères officielles* ». Il dénonce le racisme comme « *Une tentative de division des travailleurs* » et appelle ceux-ci à le combattre. Enfin il reproduit le texte de la déclaration commune des syndicats

de police (que **droit et liberté** a publié dans son numéro de septembre).

D'autre part, le conseil syndical des agents de maîtrise de la R.A.T.P. a inscrit un débat sur le racisme à l'ordre du jour de sa session du 14 septembre. Ce débat s'est ouvert par un exposé d'Albert Lévy, secrétaire général du M.R.A.P.

nos commissions

La commission *Antisémitisme et Nazisme* a tenu sa première réunion le 25 septembre. Animée par Pierre Krausz, elle a pris diverses dispositions pour l'examen de ces problèmes, en vue du renforcement de l'action du M.R.A.P. Sa prochaine réunion aura lieu le mercredi 20 octobre à 18 h 15.

La commission *Immigration* se réunira le mardi 19 octobre à 18 h 30, également au siège du Mouvement.

fêtes

Tout au long de l'année, les comités du M.R.A.P. ont participé par des stands d'information sur le racisme, à de multiples fêtes, qu'elles soient organisées par le Parti socialiste, le P.C.F., les syndicats des Amicales laïques ou des groupements confessionnels, des associations de travailleurs immigrés ou s'intéressant au Tiers-Monde. Les 11 et 12 septembre, les militants de la région parisienne ont remporté un vif succès à la fête de « L'Humanité » : la visite à leurs stands de milliers de personnes a permis la vente de très nombreux livres et journaux, près de cent adhésions et des dizaines d'abonnements, à **droit et liberté**. Lors d'une réunion de tous ceux qui avaient pris part à cette importante entreprise, il a été décidé d'étendre systématiquement cette forme d'activité, pour faire mieux connaître le M.R.A.P. dans tous les milieux et dans toute la France... sans oublier les ressources non négligeables qui en résultent pour le Mouvement.



droit et liberté • n° 352 • octobre 1976

après l'agression

Le saccage du siège du M.R.A.P., dans la nuit du 22 août, par des agresseurs se réclamant du criminel nazi Joachim Peiper a causé une vive émotion dans les milieux les plus divers. A Paris et en province, la presse en a largement rendu compte et a reproduit le communiqué de notre Mouvement.

Le 27 août se tenait sur les lieux mêmes de l'attentat, sous la présidence de Pierre Paraf, président du M.R.A.P., une assemblée où les membres du Bureau National accueillirent les représentants de multiples organisations venues exprimer leur sympathie. On notait la présence de Mme Mathilde Gabriel-Péri, ancien député (Association des Familles de Fusillés de la Résistance), de M. M. Joineau (F.N.D.I.R.P.), Steinman (U.J.R.E.), Anselme (Ligue des Droits de l'Homme), des délégués de l'A.N.A.C.R., de la C.G.T., de l'Amicale des Algériens en France, etc...

Outre les très nombreux messages de sympathie adressés au M.R.A.P. par ses dirigeants absents de Paris, ses militants et amis de partout, d'autres sont parvenus des organisations suivantes : Pax Christi, Mouvement International des Juristes Catholiques, Pax Romana, Grand Orient de France, Vie Nouvelle, S.N.E.S., L.I.C.A., COCIAA/CAO, Union générale des Etudiants, Elèves et Stagiaires Sénégalais, Fédération Française des Clubs U.N.E.S.C.O., Fédération Sportive et Gymnique du Travail.

Dans bien des cas, les lettres étaient accompagnées de versements à la souscription ouverte pour réparer les dégâts, renforcer les dispositions de sécurité des locaux, et développer l'action du M.R.A.P. contre les néo-nazis.

Que tous nos amis connus et inconnus soient remerciés.

la souscription

Georges Chatain, Limoges : 100; Korenfield, Champigny : 100; Dr Dreyfus-Brissac, Bour-la-Reine : 100; Joseph Creitz : 100; Robert Pac : 150; Dr Cernes, Paris 5^e : 100; Comité local, Nîmes : 250; Andrée Blum, Paris : 100;

Dr Baragan, Paris 7^e : 100; Anonyme : 45; Loizil, Saint-Nazaire : 100; Rodinson, Paris 7^e : 100; Sznaper, Arcueil : 250; Guillier, Paris : 600; M. K. : 200; Reiner : 200; Rosenberg : 500; Anonyme : 30; Stein, Champigny : 500; Couillet, Chenove : 50; Dr Dedet, Alger : 1000; La Vie Nouvelle : 300; Berthod Augustine, Nice : 200; Gérard Blitz, Paris : 70; Cling : 50; Anonyme : 15; Anonyme : 30; D. Wormser : 250.

Présent dans les fêtes : en province (à gauche Orléans), à Paris (ci-dessous Fête de l'Humanité)





mode enfantine

RAINETT
PARIS

**pieds
sensibles**

*les chausseurs
du confort et de l'élégance*

**Choix unique en chevreau
en sports
et en bottes**

(9^e) Gare Saint-Lazare - 81, rue Saint-Lazare (M^o St-Lazare - Trinité)
(6^e) Rive gauche - 85, rue de Sèvres (Métro Sèvres-Babylone)
(10^e) Gare de l'Est - 53, bd. de Strasbourg (Métro Château-d'Eau)

Magasins ouverts tous les lundis

FABRIQUE DE VÊTEMENTS
EN PEAUX ET MOUTON LAINÉ

L'ATELIER ALTO

26, RUE BICHAT - PARIS (X^e)
Tél. : 208-25-92

Fabricants de Bonneterie

● POUR VOS FILS CLASSIQUES
ET FANTAISIE

● POUR VOS BOBINAGES A FACON

Valmy-Textiles

93, quai de Valmy Tél. : 206-94-73
PARIS-10^e 607-32-80

Dépositaire des Ets DELMASURE
(laine peignée Nm 2/28, 1/28, 1/40)

FABRIQUE
D'IMPERMEABLES

SPORTSWEAR

IMPER - EPEL

Société Anonyme au Capital de 100.000 Francs



10, RUE DES FILLES DU CALVAIRE
75003 PARIS

☎ { 607.39.33
887.24.06

Métro : FILLES DU CALVAIRE

**une brochure :
justice pour
les immigrés**

Le M.R.A.P. vient d'éditer une petite brochure de 30 pages photocopées, intitulée : « *Non aux expulsions ! Justice pour les immigrés* », qui sera très utile aux comités locaux et à l'ensemble des militants. Elle contient les interventions de Pierre Paraf, l'abbé Jean Pihan, M^o George Paul-Langevin et Albert Lévy à la réunion publique organisée par le M.R.A.P., le 28 avril dernier, après l'expulsion de 16 travailleurs immigrés de la SONACOTRA. Elle se termine par le texte de la proposition de loi réglementant l'expulsion des étrangers, que le M.R.A.P. a élaborée pour protéger ceux-ci de l'arbitraire actuel, proposition qui est soumise aux députés et sénateurs.

Cette brochure est en vente au M.R.A.P. au prix de 5 F (que l'on peut régler en timbres-postes). Pour les comités, à partir de 10 exemplaires : 3 F l'un.

flash

■ Un festival de l'immigration se déroule à Lille, Roubaix et Tourcoing, du 17 septembre au 17 octobre, comportant de nombreuses représentations théâtrales, des spectacles de variétés, des projections de films et des débats. Le M.R.A.P. est l'une des 25 organisations qui en ont pris l'initiative. Jean-Pierre Garcia, secrétaire national, animera un débat le 6 octobre, à Roubaix.

■ Le Comité du M.R.A.P. de la Haute-Marne a lancé en août une campagne d'information sur la situation au Liban et de solidarité avec les victimes des massacres perpétrés dans ce pays. Il a collecté 460 F, deux camionnettes de vêtements, médicaments et vivres. Le comité a tenu une conférence de presse sur ces problèmes ainsi que sur les crimes de l'apartheid en Afrique du Sud et les campagnes calomnieuses visant les immigrés en France.

■ Le comité de Toulouse a participé, avec diverses autres organisations à des démarches pour le relogement dans un immeuble municipal d'un groupe de travailleurs marocains vivant dans un bidonville. Il a pris part à l'U.E.R. de géographie à un « forum » sur les problèmes de l'agglomération toulousaine.

où étaient examinées entre autres, les conditions de vie et de logement des immigrés. Il s'est constitué partie civile dans l'action judiciaire engagée par une travailleuse espagnole insultée publiquement.

■ A la suite des incidents et des campagnes racistes qui ont eu lieu cet été à Sully-sur-Loire et à Dampierre-en-Bruy, le comité du M.R.A.P. du Loiret a entrepris une enquête sur la situation des travailleurs immigrés dans cette région et a largement diffusé un tract, bien accueilli par la population.

■ « *Racisme + A.M.X. + Alouette = 150 morts et 1 000 blessés à Soweto* » : tel est le titre du tract imprimé et diffusé par notre comité de Nice, pour expliquer le rôle des armes françaises dans la répression en Afrique du Sud. Ce tract se termine par cette interpellation ironique : « *Niçois, soyons fiers de notre jumelage avec la ville du Cap !* »...

■ Le campement de gitans sous le Pont-Canal ayant suscité un conflit avec la municipalité, le comité du M.R.A.P. d'Agen a lancé un appel mettant en garde la population contre les réactions racistes, et demandant que des solutions soient recherchées dans un esprit de compréhension et d'humanité.

■ Dans un tract, le comité d'Erment (95) répond à un article du journal local, l'*Echo Regional*, intitulé : « *La vérité sur les foyers SONACOTRA* » qui prétendait notamment que les travailleurs immigrés sont logés « *gratuitement* ».

Le 26 octobre, le gouvernement raciste de l'Afrique du Sud s'apprête à commettre un nouveau forfait contre le peuple de ce pays en déclarant la pseudo-indépendance du Transkei, qui ne vise qu'à faire des Sud-Africains, des étrangers dans leur propre pays.

**l'apartheid
tue...**

**Rassemblement massif, le 26 octobre à 18 h,
devant le ministère des affaires étrangères
(Quai d'Orsay, M^o Invalides).**

**la france
l'arme**

A l'appel du M.R.A.P. et des 25 autres membres du collectif des organisations luttant contre l'apartheid, tous les antiracistes, tous les démocrates, tous les amis de l'Afrique manifesteront leur solidarité avec les peuples d'Afrique australe.

Halte aux massacres racistes

Halte à la collaboration nucléaire et militaire entre la France et l'Afrique du Sud

Liberté pour les peuples de Namibie et du Zimbabwe

Non à la soi-disant indépendance du Transkei.

**grande soirée m.r.a.p.
au théâtre de chaillot (salle gémier)**

**“solitude la mulâtresse”
vendredi 22 octobre à 20h30**

**prix des places
30 francs**

réservez vos places dès aujourd'hui au siège du m.r.a.p.

**prix de soutien
40, 50 et 60 francs**

DJEHA

"S.O.S. Fraternité": un mot magique qui a rendu l'espoir à Djéha. Mais quelle Fraternité peut-on espérer, sans papiers, sans travail, sans logis ?...

par SALADIN⁷⁶



PEU APRÈS...
... TU VOIS CE QUE JE VEUX DIRE... J'AI SOMMEIL... MAIS... UNE FOIS AU LIT, J'ARRIVE PAS À M'ENDORMIR...
HE LA!... MAIS ON NE SE GÊNE PLUS... PAPIERS!!



... ENSUITE... JE SUIS PERPETUELLEMENT ANGOISSÉ... JE SENS UNE BALLE DANS MA POITRINE...
... AH, ÇA C'EST PLUS GRAVE, MAIS JE PEUX TE CONSEILLER LES PILULES "SOL-GAN" PARCE QUE... EN!



... ET POUR COMBLE J'ARRIVE PAS À VIVRE... PAS DE LOISIR... PAS DE...
... MAIS ÇA C'EST LE PLUS SIMPLE... VA VOIR L'AGENCE "LOISIRS ET ANXIÉTÉS"



HALLOOO... ?
... (avec un sourire) BONJOUR... ALLELUIA... ICI... SOS FRATERNITÉ... SOLEIL... DIEU, AMITIÉ...
EUX... SOS... SOS FRATERNITÉ... BONJOUR... ÇA VA? EUX... VOILA...



... VOILA, DONC... JE SUIS UN IMMIGRÉ D'AFRIQUE DU NORD... JE N'AI PAS DE PAPIERS, PAS DE LOGE... MENT, PAS DE TRAVAIL, PAS D'ARGENT, PAS D'AMIS... BACC... RIEN... SI VOUS POUVIEZ M'AIDER... ÊTRE... ENFIN... NEUF...



ALLELUIA... VOUS N'AVEZ NI ARGENT, NI PAPIERS, NI LOGE... MENT, BACC... RIEN... QU'IMPORTE... ALLELUIA... IL NE E



... NEUT PAS CÉDER À LA TENTATION DE LA POSSESSION... REGARDEZ PLUTÔT LE SOLEIL, LE CIEL... ET SI...



... VOUS N'AVEZ RIEN... VOUS AVEZ TOUT: DIEU... AIMEZ-VOUS LES UNS LES AUTRES... ALLELUIA...
DÉFENSE D'AFFICHER UN POIGNARD UN TOIARD

... C'EST ÇA L'ESSENTIEL... AIMER... S'EN REPOSER À DIEU... QU'IL SOIT ALLAH, JAWHAR, OU SOUDDHA...



PEPPEP!!! BONNEZ MÊME D'ABORD DE QUOIÊ LOGER ET TRAVAILLER POUR DIEU, ON VERRA BACC...



QUE FAIRE? QUE FAIRE?



TOU



... AH... MAIS POURQUOI SE CHERCHER LA TÊTE POUR RIEN... OUBLIE PASSE ET AVENIR, VIS DANS LE MOMENT AU SEINT, C'EST LE SECRÉT DE L'EXISTENCE... A DIT LE POÈTE...